



**SOS INSERTION ET ALTERNATIVES**

**SOS INSERTION ET ALTERNATIVES**

102, rue Amelot

75011 – PARIS

**COMPTES ANNUELS CUMULÉS**

ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2008

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2008 AU 31 DÉCEMBRE 2008

NOTE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES .....	1
BILAN ACTIF .....	2
BILAN PASSIF .....	3
COMPTE DE RESULTAT.....	4 - 5
ANNEXE .....	6 - 41
DETAIL DES COMPTES .....	42
Bilan.....	43 - 84
Compte de résultat .....	85 - 145

## NOTE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES

### 1- LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE

AU 31/12/2008	AU 31/12/2007
IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES	IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES
- I315 : SIEGE SOCIAL	- I315 : SIEGE SOCIAL
- I303 : GERMINAL	- I303 : GERMINAL
- I308 : TREMPLIN 94 (ex : DIWAN)	- I308 : TREMPLIN 94 (ex : DIWAN)
- I301 : ENVOL INSERTION	- I301 : ENVOL INSERTION
- I304 : DECLIC	- I304 : DECLIC
- I312 : CER MORBIHAN	- I310 : CER MARITIME
- I311 : CER GUYANE	- I312 : CER MORBIHAN
- I302 : FIL D'ARIANE	- I311 : CER GUYANE
- I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS	- I302 : FIL D'ARIANE
- I309 : CER LOZERE	- I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS
- I305 : CER MARTINIQUE	- I309 : CER LOZERE
- I313 : CER 93	- I305 : CER MARTINIQUE
- I314 : POINT SUD	- I313 : CER 93
- I316 : TI'KAZ (ex : UHD GUYANE)	- I314 : POINT SUD
- I307 : LA PASSERELLE	- I316 : TI'KAZ (ex : UHD GUYANE)
- I317 : ASSOCIATION	- I307 : LA PASSERELLE
- I318 : U.H.D DECLIC	- I317 : ASSOCIATION
- I319 : SESSAD LE COLIBRI	- I318 : U.H.D DECLIC
- I320 : ITEP GUYANE	- I319 : SESSAD LE COLIBRI

Les structures font l'objet d'un compte administratif distinct.

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Provision	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	67 092,15	43 365,40	23 726,75	32 748,24
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	56 406,14		56 406,14	56 406,14
Constructions	361 241,34	76 418,95	284 822,39	296 606,19
Installations techniques, matériels et outillage industriels	18 288,01	11 986,17	6 301,84	7 301,09
Autres	2 174 836,31	736 287,21	1 438 549,10	1 048 505,94
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				175 922,77
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	233 205,07		233 205,07	199 871,73
Créances rattachées à des participations	4 010,75		4 010,75	4 010,75
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	200,00		200,00	200,00
Prêts	50 690,00		50 690,00	95 000,00
Autres	350 467,24	16 470,68	333 996,56	320 784,54
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 316 437,01</b>	<b>884 528,41</b>	<b>2 431 908,60</b>	<b>2 237 357,39</b>
Comptes de liaison				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	21 113,99		21 113,99	54 679,21
<b>Créances (2) :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	1 630 579,59	80 622,04	1 549 957,55	1 812 044,58
Autres	3 799 510,80	42 009,81	3 757 500,99	1 535 187,70
Valeurs mobilières de placement	7 693,95		7 693,95	7 693,95
Disponibilités	4 655 363,12		4 655 363,12	3 567 634,97
Charges constatées d'avance (2)	150 890,68		150 890,68	94 471,19
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 265 152,13</b>	<b>122 631,85</b>	<b>10 142 520,28</b>	<b>7 071 711,60</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 581 589,14</b>	<b>1 007 160,26</b>	<b>12 574 428,88</b>	<b>9 309 068,99</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

<b>BILAN PASSIF</b>	31/12/2008	31/12/2007
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00	10 000,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 229 004,35	977 193,79
Report à nouveau (a)	10 962,78	503 195,09
Résultat de l'exercice (b)	591 692,80	779 389,02
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	675 000,00	
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	219 717,54	-800 093,23
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	1 466 331,91	1 386 535,91
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>4 202 709,38</b>	<b>2 856 220,58</b>
Compte de liaison		
Provisions pour risques	142 462,21	90 334,94
Provisions pour charges	36 782,95	45 112,35
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	762 925,09	443 159,22
- Sur autres ressources		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>942 170,25</b>	<b>578 606,51</b>
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	5 948 872,70	3 960 206,44
Emprunts et dettes financières divers	33 864,70	33 783,00
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	245 791,73	789 024,42
Dettes fiscales et sociales	939 640,94	913 768,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	261 332,49	173 709,51
Produits constatés d'avance	46,69	3 750,00
<b>DETTES</b>	<b>7 429 549,25</b>	<b>5 874 241,90</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 574 428,88</b>	<b>9 309 068,99</b>
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 410 643,42	3 190 928,50
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2008	31/12/2007
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée	11 163 311,80	10 833 804,93
- Dotation globale	1 175 660,00	1 237 488,22
- Autres	252 616,38	323 275,36
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	560 821,26	483 112,15
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	396 271,19	125 082,37
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	155 925,39	229 636,26
<b>TOTAL I</b>	<b>13 704 606,02</b>	<b>13 232 399,29</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	5 296 149,36	4 957 283,77
Impôts, taxes et versements assimilés	439 486,30	416 016,34
Salaires et traitements	4 141 437,67	4 049 740,49
Charges sociales	1 849 113,19	1 768 983,21
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	312 329,95	253 075,46
Sur immobilisations : dotation aux provisions	30 000,00	
Sur actif circulant : dotation aux provisions	71 280,76	78 850,22
Pour risques et charges : dotation aux provisions	52 127,27	56 500,00
Autres charges	117 669,42	81 099,29
<b>TOTAL II</b>	<b>12 309 593,92</b>	<b>11 661 548,78</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 395 012,10</b>	<b>1 570 850,51</b>
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV	190,00	
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

<b>COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie</b>	31/12/2008	31/12/2007
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participation	80,06	3 062,56
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	7 520,88	343,26
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL V</b>	<b>7 600,94</b>	<b>3 405,82</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		12 200,00
Intérêts et charges assimilées	41 158,65	128 456,60
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>41 158,65</b>	<b>140 656,60</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-33 557,71</b>	<b>-137 250,78</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 361 264,39</b>	<b>1 433 599,73</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	10 500,00	10 065,53
Sur opérations en capital		18 178,23
Reprises sur provisions et transferts de charges	125 200,00	530 200,00
<b>TOTAL VII</b>	<b>135 700,00</b>	<b>558 443,76</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	10 423,43	11 595,48
Sur opérations en capital	17 691,51	30 072,74
Dotation aux amortissements et provisions	557 275,78	924 642,21
<b>TOTAL VIII</b>	<b>585 390,72</b>	<b>966 310,43</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>449 690,72</b>	<b>-407 866,67</b>
Impôt sur les sociétés (IX)	115,00	118,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>13 847 906,96</b>	<b>13 794 248,87</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 936 448,29</b>	<b>12 768 633,81</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>911 458,67</b>	<b>1 025 615,06</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	173 406,69	196 933,18
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	493 172,56	443 159,22
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>591 692,80</b>	<b>779 389,02</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

**ANNEXE**

## ASSOCIATION SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

102, rue Amelot

75011 PARIS

## ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	12 574 428,88 €
- Total du compte de résultat ( <i>Produits</i> )	14 021 313,65 €
- Résultat de l'exercice ( <i>Excédent</i> )	591 692,80 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêté par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 27 avril 2009.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n°1 **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### NOTES RELATIVES AU POSTE DU BILAN

#### NOTES SUR L'ACTIF

Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Etat de créances et des dettes

#### NOTES SUR LE PASSIF

Note n°5	Tableau de variation des fonds propres
Note n°6	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n°7	Tableau explicatif des résultats sous contrôle de tiers financeurs
Note n° 8	Tableau explicatif du résultat de l'exercice
Note n°9	Tableau du Résultat des E.P.S.M.S. et propositions d'affectations
Note n°10	Tableau des amortissements dérogatoires
Note n°11	Tableau des provisions pour risques et charges
Note n°12	Tableau de suivi des fonds dédiés

---

**AUTRES INFORMATIONS**

Note n°13	Charges à payer
Note n°14	Produits à recevoir
Note n°15	Charges constatées d'avance
Note n°16	Produits constatés d'avance
Note n°17	Bilan Financier

**NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

Note n°18	Charges et produits exceptionnels
-----------	-----------------------------------

**AUTRES INFORMATIONS**

Note n°19	Contributions volontaires en nature
Note n°20	Engagements financiers
Note n°21	Tableau des filiales et participations
Note n°22	Effectif moyen au 31/12/2008
Note n°23	Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés
Note n°24	Droit Individuel de Formation (D.I.F.)
Note n°25	Information sur les postes des entreprises liées

---

## PROCESSUS D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION

Dans un premier temps, les comptes annuels des différentes structures comprises dans le périmètre sont cumulés.

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, actifs et passifs (comptes de liaison inter établissement), sont éliminés ainsi que les comptes de résultat (charges et produits dont les frais de siège et mouvements de cessions internes) internes au périmètre de l'association.

Les structures qui ont des activités soumises à approbation font l'objet d'un compte administratif distinct.

**NOTE N°1 REGLES ET METHODES COMPTABLES****1. PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (C.R.C.), à l'exception des provisions réglementées, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du C.R.C. relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et des règlements C.R.C. n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

L'application des règlements C.R.C. N°2002-10 et 2004-06 concerne uniquement le C.E.R. MORBIHAN pour lequel la construction a été décomposée en méthode prospective. Ceci a entraîné la mise en évidence du coût d'achat du terrain pour une valeur de 56 406,14 €.

Pour autant, afin de maintenir l'équilibre du plan de financement, une dérogation au règlement C.R.C. N°2002-10 a entraîné la comptabilisation de l'antériorité des amortissements liés au terrain - soit 2 820,31 € - en amortissements dérogatoires. La dotation 2008, également comptabilisée en amortissements dérogatoires, s'élève à 2 821,00 €.

- de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations et notamment :

- ✓ les subventions de fonctionnement de la Ville, des Conseil Généraux, d'Ensemble Contre le Sida, AGEFIPH, du Fonds Social Européen, de la DIESES, des Communautés d'Agglomérations, de la Mairie de Paris, du Ministère des Affaires Etrangères, de FEDER et des Conseils Régionaux dont le Conseil Régional Ile De France sont comptabilisées pour leurs montants attribués correspondant à l'arrêté des différents financeurs.

## 2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

### PROVISION POUR EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Compte tenu de l'obligation de maintenir l'équilibre du fonds de roulement et de la Section d'Investissement (Article R.314-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles), le recours à un emprunt (capitaux extérieurs) et/ou à l'application d'une provision d'équilibre de la section d'investissement, est très souvent indispensable pour permettre la réalisation partielle ou totale des plans d'investissement.

Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes :

- Plan Comptable des Association et Fondations au niveau des provisions réglementées.

Des provisions réglementées pour équilibre de la Section d'Investissement ont été comptabilisées à hauteur de 272 175,00 €, cumulant ainsi un total de 517 175,00 €.

D'un point de vue financier, la constitution de ces provisions permet de constituer une réserve de trésorerie et donc d'éviter d'avoir recours à des emprunts plus importants, in fine de générer des charges d'intérêt venant grever le groupe fonctionnel III « Dépenses afférentes à la structure ».

Les investissements immobilisés des établissements sont constitués de biens mobiliers et immobiliers et de dépôts de garantie ou cautions. Une partie de ces investissements est financée par des subventions d'investissements, et l'autre par l'emprunt. Subsiste fréquemment une part des investissements qui n'est pas couverte par ces deux modes de financement : il s'agit des dépôts et cautions. Afin que ces sorties de trésorerie ne pèsent pas sur les comptes courants bancaires des établissements, SOS Insertion et Alternatives a constitué une réserve par le biais d'une provision pour équilibre de la section d'investissement.

Ces provisions pourront donner lieu à une reprise au fur et à mesure de la reconstitution de ressources stables de la section d'investissement (affectation des excédents futurs au financement des mesures d'investissement ou à un compte de subvention d'investissement renouvelable et transférable pour le financement des immobilisations mobilières et des agencements et installations, etc.)

A terme, la provision ainsi constituée pourra également être abondée de manière à réduire la part d'emprunts, source de frais financiers, ou la part de subventions d'investissement, qui seraient nécessaires pour le renouvellement des immobilisations et ceci afin de ne pas grever les charges d'intérêts liées aux emprunts au sein des différents comptes de résultats des établissements concernés.

Cette modalité dérogatoire au plan comptable permet donc finalement de lisser les besoins en financement pour les investissements et de garantir le respect des principes financiers qui doivent régir une institution pérenne : des financements stables pour des investissements à long terme ; ne pas faire peser indûment les investissements sur la trésorerie.

Ce mode de financement a l'avantage de rétablir et de renforcer l'équilibre du fonds de roulement lié à l'investissement, excédentaire que de 425 808,39 € au 31 décembre 2008, sur plusieurs années puisque l'augmentation des emplois stables (acquisitions d'immobilisations) est compensée par une augmentation des ressources stables (provision pour équilibre de la section d'investissement)."

Ces dotations sont des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation.

### **3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES ET DE PRESENTATION**

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent.

### **4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :**

#### **Scission de l'établissement POINT SUD :**

Rappel :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'établissement POINT SUD est devenue Association POINT SUD RUGBY, Association satellite du Groupe SOS afin de lui permettre d'obtenir des financements complémentaires dans le cadre de l'agrément Jeunesse et Sport et de facto retrouver le chemin de l'équilibre financier. Au titre de l'exercice 2008, l'établissement POINT SUD RUGBY génère un déficit se montant à 623,72 € et l'Association POINT SUD RUGBY génère excédent à hauteur de 3 738,04 €.

#### **Ouverture d'établissement : 10 places en Semi-Internat au 01/09/2008 en I.T.E.P. en Guyane**

Les produits d'exploitation comprennent également une dotation globale de financement à hauteur de 687 813,00 € (I.T.E.P. Guyane). Ces crédits 2008 ont été réévalués à hauteur de 4/12<sup>ème</sup> du budget en année pleine au niveau de la dotation globale de financement afin d'assurer un financement à venir pour l'I.T.E.P. Guyane qui viendra s'adosser au S.E.S.S.A.D. pour un montant de 340 000,00 € (Fonds dédiés compte 689400) et pour financer les frais de démarrage liés à l'investissement dudit I.T.E.P. à hauteur de 60 000,00 € (provision pour équilibre de la section d'investissement). Ces moyens viendront renforcer la prise en compte de la montée en charge progressive, à savoir :

- Exercice 2009 :
- + 10 places d'internat au 01/01/09
- + 10 places d'internat au 01/09/09

### **Fermeture d'établissement :**

- o DECLIC au 31 décembre 2007

Au titre de l'exercice 2008, l'établissement un déficit se montant à 623,72 € et l'Association POINT SUD RUGBY génère excédent à hauteur de 3 738,04 €.

### **Convention d'apport avec droit de reprise avec l'Association SOS Habitat et Soins**

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale des 18 et 19 octobre 2008, l'association a conclu une convention d'Apport en fonds associatif avec droit de reprise avec l'association SOS Habitat et Soins. Cette dernière a récemment dégagé des ressources qui excèdent ses besoins à court et moyen terme. Dans le cadre des liens qui les unissent au sein du Groupe SOS, elle a souhaité utiliser une partie de ces ressources pour améliorer de façon pérenne la trésorerie et le niveau de fonds associatifs de l'association SOS Insertion et Alternative.

Cet apport d'un montant de 675.000,00 € (Compte 10349232) est destiné expressément à renforcer les fonds associatifs en vue de soutenir les activités d'intérêts général et de bienfaisance de l'Association SOS Insertion et Alternative compte tenu de l'intérêt que représentent les dispositifs de prise en charge d'aide, de soutien et prise en charge auprès des enfants, d'adolescents et d'adultes en difficultés sociales, et visant notamment au développement de l'offre éducative et médico-sociale ou des dispositifs de réinsertion économique et sociale de ces publics, conçus, gérés ou auxquels participe l'Association. En outre, cet apport contribuera au financement du développement des actions sociales, éducatives dont les mineurs délinquants et d'insertion dans le cadre de l'objet social de l'Association SOS Insertion et Alternatives. Ces fonds ont été transférés en date du 17 avril 2009.

## **5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :**

### **SOS Insertion et Alternatives – ARCAT S.A.V.S.**

En date du 27 avril 2009, le Conseil d'Administration a autorisé ce qui suit :

L'Association ARCAT a obtenu l'avis favorable du C.R.O.S.M.S., en date du 25 septembre 2008, pour la création d'un S.A.V.S. de 90 places. Ce projet prévoit l'intégration des activités « Envol Insertion » jusqu'alors gérées par SOS Insertion et Alternatives au profit de l'Association ARCAT, s'agissant tant de l'activité de « Réinsertion Sociale (Agefiph) que l'activité « d'Accompagnement social et psychologique auprès des personnes handicapés ».

Le Conseil autorise la cession des actifs nets et du personnel rattachés à la branche d'activité dite « Envol Insertion » à l'Association ARCAT de façon rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## 6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

### A - AGREGATION DES COMPTES ANNUELS :

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre, un siège (service commun), une activité propre, à savoir :

NATURE DU RESULTAT
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification
- Le Fil d'Ariane
- I.T.E.P. Guyane
- La Fabrique de Mouvement
- La Passerelle
- C.E.R. Lozère
- C.E.R. Guyane
- C.E.R. Morbihan
- C.E.R. 93
- Siège
- Ti'Kaz
- U.H.D. Déclic
- SESSAD Le Colibri
Résultats des activités contrôlées (subventions)
- Envol Insertion
- Germinal
Résultats des activités en gestion libre
- Tremplin 94
- Point Sud Sport
- Déclic
- C.E.R. Martinique
- Association

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et des prestations réciproques.

Les principes d'élimination sont les suivants :

-au bilan :

- Elimination des comptes de liaison inter établissement.

-au compte de résultat :

- Elimination des comptes de charges et produits internes au périmètre de l'association.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultats ne peuvent exister.

B - IMMOBILISATION INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Elles peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

A ce titre, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2008 à hauteur de 30 000,00 €.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 1 à 3 ans.

C - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Application de la méthode des composants depuis l'exercice 2005

- Les dépenses d'entretien programmées et décidées ont fait l'objet d'une provision pour gros entretien. L'établissement concerné est la Fabrique de Mouvement ;

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Ensemble immobilier :

Libellés	Pourcentage de répartition	Taux d'amortissement
Structure et ouvrage assimilés	92,40%	5,26%
Menuiserie extérieure	3,30%	5,26%
Chauffage Individuel	3,20%	7,53%
Étanchéité	1,10%	7,53%
Ravalement avec amélioration	0,00%	5%
Ascenseurs, plomberie-sanitaire, électricité	0,00%	5%
Installations, agencements, aménagements	0,00%	5%
	100%	

- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau 2 à 5 ans
- Matériel audio, vidéo, de loisir, éducatif et d'électroménagers 3 à 5 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

L'application de la méthode des composants a amené à modifier le calcul de la dotation aux amortissements par rapport à la dotation initialement acceptée au budget des établissements sociaux et médico-sociaux.

L'écart est financé par l'autorité de tarification :

(Dotation aux amortissements comptables > amortissements budgétaires)

L'écart entre la dotation aux amortissements résultant de l'application des nouvelles durées et la dotation initialement prévue et autorisée, fait l'objet d'un financement par les autorités de tarification. La dotation aux amortissements a été enregistrée sans retraitement en amortissement dérogatoire compte 68725 « Amortissements dérogatoires » pour contrepartie le compte 145 « Amortissements dérogatoires ».

#### D – IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2008.

Pour rappel, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 12 000,00 €.

#### E- CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les créances sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M 22et M22 Bis).

Au titre de l'exercice 2008 une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 71 280,76 €. Dans le cadre de l'exercice 2008 une reprise de provision pour dépréciation a été constatée pour un montant total de 28 370,75 €.

En outre, des pertes sur créances irrécouvrables ont été constatées pour un montant global de 45 612,42 €.

#### F - VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition par rapport au cours de la bourse. Au 31/12/2008, il n'existe pas de plus value latente. Le montant des valeurs mobilières de placement s'élève à 7 693,95 € au 31/12/2008, montant identique à 2007.

#### G- EMPRUNTS :

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

#### H- PROVISIONS REGLEMENTEES :

Ces provisions sont une application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007.

Les provisions réglementées sont constituées en vertu de dispositions réglementaires qui sont les suivants :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires (voir § C)

- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)

#### Couverture du besoin en fonds de roulement :

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fond de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées. La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 141 « Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement ».

Une comptabilisation de dotations pour couverture des besoins en fonds de roulement (provisions réglementées) pour un montant total de 456 200,00 € (comptes 141100) avait été effectuée au sein des comptes 2007. Ces dotations étaient considérées comme des pré-affectations des résultats des activités soumises à approbation des autorités de tarification. Ces dernières ont rejeté ces dotations en 2008 à hauteur de 125 200,00 € au motif que les autorités de tarification concernées privilégiaient les affectations de résultats à ces dotations. Une reprise a été opérée au sein des comptes 2008 à hauteur de 125 200,00 € (compte 787410 : établissement la Passerelle et le Fil d'Ariane).

En outre, une reprise de provision a été effectuée à hauteur de 300 000,00 € (compte 781500 au lieu du compte 787410 : établissement TREMPLIN 94) pour couvrir complètement des dépenses d'exploitation engagées dans le cadre des actions associatives.

Au titre de l'exercice 2008, des provisions pour la couverture du besoin en fonds de roulement ont été comptabilisées pour un montant global de 130 000,00 €.

Ces dotations sont des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation à l'exception de GERMINAL.

Elles concernent les établissements suivants, à savoir :

- Germinal pour un montant de 65 000,00 €
- La Passerelle pour un montant de 40 000,00 €
- La Fabrique de Mouvement pour un montant de 25 000,00 €

#### Renouvellement des immobilisations :

En application de l'article D.314-206, une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 142 « Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ».

#### Rappel :

Au titre de l'exercice 2007, une provision pour renouvellement des immobilisations avait été comptabilisée pour un montant de 290 000,00 €.

Cette dotation était considérée comme une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concernait l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 290 000,00 €

Au titre de l'exercice 2008, une provision pour renouvellement des immobilisations a été comptabilisée pour un montant de 100 000,00 €.

Cette dotation est considérée comme une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concerne l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 100 000,00 €, cumulant ainsi total de 390 000,00 € au 31 décembre 2008.

#### Réserves des plus-values nettes d'actifs :

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (compte 14861) » et les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif circulant (compte 14862) peuvent être constituées ».

Au titre de l'exercice 2008, aucune provision n'a été comptabilisée. Cette écriture permet de transférer en section d'investissement la plus value qui représente la différence entre les montants enregistrés dans les comptes 675 et 775.

#### I- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogoires au règlement C.R.C. 2000-06.

Les provisions pour risques et charges comprennent tant les risques économiques supportés par l'Association que les compléments de charges actés par les autorités de tarification.

Une provision pour risque salarial a été comptabilisée au titre de l'exercice 2008 à hauteur de 11 808,96 €.

Une provision pour risque de non recouvrement de subventions a été comptabilisée au titre de l'exercice 2008 à hauteur de 40 318,31 €.

Dans le cadre de l'exercice 2008 des reprises de provision pour risques et charges ont été constatées pour un montant global de 8 329,40 €.

Elles se décomposent de la manière suivante :

- Pour gros entretiens et grandes révisions : 8 329,40 €

Les provisions pour gros entretiens ou grandes révisions incluent les nouvelles règles applicables à compter du 1er janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions.

Ces nouvelles règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien. Cette nouvelle règle donne un caractère obligatoire à la constitution de telle provision.

#### J - PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE :

##### Evaluation :

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes (méthode actuarielle recommandée pour les associations de plus de 250 salariés) :

- prise en compte d'un taux d'actualisation 4,20 %,
- coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans,
- application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),
  
- il est tenu compte du salaire du mois de décembre 2008 en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31/12/2008 divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires),
  
- taux de charges sociales fiscales retenu à 57%.

Le montant de l'engagement inscrit est proratisé en fonction du nombre de droits acquis en matière d'années de présence pour chacun des salariés.

L'association n'a pas comptabilisé de provision et a mentionné en engagement hors bilan le montant total de la provision pour indemnités de fin de carrière (**Note N°20**). Son montant au 31 décembre 2008 : 124 137,00 €.

#### K - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes.

Le différentiel entre le montant de la provision au 31/12/2008 et au 31/12/2007 a été porté :

- au compte de résultat pour l'ensemble des établissements.

**Rappel :****Financement partiel :**

En application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007, la quote-part de la dette provisionnée pour congés à payer non financée, au 1er janvier 2007, avait été affectée au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification ».

La variation de la dette avait été comptabilisée en charge pour un montant de 38 368,44 €, et a fait l'objet d'une affectation après clôture de l'exercice au compte 1162 « Dépenses pour congés payés », sous compte du compte 116 : dépenses non opposables aux tiers financeurs.

**L – ENGAGEMENTS A REALISER SUR FONDS DEDIES NOTE N°12 :**

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement C.R.C. N°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds non engagés au 31/12/2008 à hauteur de 762 925,09 € ont été rapportés au compte de résultat de la manière suivante :

**Etablissement Germinal :**

Eléments	Au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2008
				0,00
Fonds non engagés				0,00
en couverture de Prêts	168 732,33	153 172,56	168 732,33	153 172,56
				0,00
Total	168 732,33	153 172,56	168 732,33	153 172,56
Comptes utilisés		689400	789400	

**Association :**

Eléments	Au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2008
				0,00
Ministère Affaires				
Etrangères Madagascar	4 674,36		4 674,36	0,00
Total	4 674,36	0,00	4 674,36	0,00
Comptes utilisés		689400	789400	

**Le S.E.S.S.A.D. Le Colibri :**

Eléments	Au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2008
				0,00
Financement I.T.E.P.				
Guyane par la D.S.D.S.	269 752,33			269 752,33
Total	269 752,33	0,00	0,00	269 752,33
Comptes utilisés		689400	789400	

I.T.E.P. Guyane :

Eléments	Au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2008
				0,00
Financement I.T.E.P.				
Guyane par la D.S.D.S.		340 000,00		340 000,00
Total	0,00	340 000,00	0,00	340 000,00
Comptes utilisés		689400	789400	

M – DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION NOTE N°24 :

Ces dépenses sont imputables sur l'obligation légale de l'association de participer au développement de la formation professionnelle continue.

Aucune demande de formation n'a été présentée au 31/12/2008 et aucun passif n'existe à ce sujet.

A noter qu'au 31/12/2008 le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F. a été évalué à 6 378 heures non valorisées.

N – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NOTE N° 19 :

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Concernant la mise à disposition gratuite de locaux de la part de l'Association ARCAT, l'entité concernée est la suivante :

➤ ENVOL ET INSERTION pour un montant de 35 495,80 €

Soit un total de 35 495,80 €

L'association a comptabilisé (comptes charges 861 et produits 871) ses contributions liées à la mise à disposition gratuite des locaux selon les mètres carrés utilisés et les prix pratiqués par le bailleur en 2008.

Le montant comptabilisé au 31 décembre 2008 est de 35 495,80 €.

O – VOLONTARIAT ASSOCIATIF NOTE N°23 : (Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés)

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 171 762,57 €, représentant uniquement des rémunérations. Le Président est Bénévole et non rémunéré.

P- DONS :

Les dons manuels sont portés en recettes exceptionnelles. Au titre de l'exercice 2008, le montant perçu s'élève à 10 500,00 €.

Q- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (hors reprises de provisions, dons, transferts de charges, dotations aux amortissements et provisions) Note N°18 :

Les charges exceptionnelles pour un montant global de 28 114,94 € tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées d'une part des valeurs nettes comptables, représentant un solde net de - 17 691,51 €, et d'autre part d'amendes, de charges liées à un cambriolage et d'un virement non affecté à hauteur de - 10 423,43 €.

R) CHARGES LIEES A L'IMPOT :

La charge d'impôt est due à la possession des titres des entités lucratives détenues.

R) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :RAPPEL :

- Prises de participation :

Le 26 avril 2007, l'association SOS Insertion et Alternatives a souscrit à l'augmentation de capital du G.I.E. Alliance Gestion pour 796 parts sociales nouvelles soit pour un montant de 12.134,00 €, portant le capital détenu à 19.816,49 €.

Le 19 novembre 2007, l'association SOS Insertion et Alternatives a acquis 334 parts sociales de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme de 16.700 €. Ces parts représentaient 33,4% du capital social de la société fixé à 10.000 €.

Au 20 décembre 2007, la société a procédé à une augmentation de capital de 40.000 €, fixant son capital social à 50.000 €. L'ensemble des actionnaires a souscrit à cette augmentation de capital au prorata de son pourcentage de détention, soit pour l'association SOS Insertion et Alternatives 33,4% représentant 13 340,00 € cumulant ainsi une détention du capital social à hauteur de 30 040,00 €.

Le 23 mai 2007, l'association a approuvé l'acquisition de la participation de l'association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement. ARCAT détenait 7,38% de la société pour une valeur nominale de 73.800 €. Aucune valorisation des titres n'a été effectuée connue qu'après évaluation des titres de la S.A.S. G.A.D. mais après la clôture de l'exercice 2007.

Au terme d'une Assemblée générale extraordinaire en date du 18 octobre 2008, l'Association SOS Insertion et Alternative approuve l'augmentation de capital de la société par incorporation des comptes courants d'associés au capital social de Mobility + portant ainsi le capital actuel de 50.000 € à 150.000 €, soit une augmentation de capital de 100.000 €, en vue d'accompagner le développement de la société.

L'ensemble des actionnaires a souscrit à cette augmentation de capital au prorata de son pourcentage de détention, soit pour l'association SOS Insertion et Alternatives 33,4% représentant 33 333,34 € cumulant ainsi une détention du capital social à hauteur de 63 373,34 €.

Au terme de cette augmentation de capital divisé en 15 000 parts de 10 € chacune, l'association SOS Insertion et Alternatives a acquis 4 967 parts sociales parts sociales numérotées de 10.034 à 15.000 de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme globale de 63 373,34 €.

Ces parts représentent 33,11 % du capital social de la S.A.R.L. Mobility + fixé à 150.000 €.

### **Répartition des filiales et des sociétés contrôlées NOTE N° 21**

(En euros)

Société filiale	Capital détenu au 01/01/08		Evolution du nominal sur 2008 et augmentation de capital	Capital détenu au 31/12/08		Valorisation des titres à l'actif au 31/12/08
	Nominal	%		Nominal	%	
G.I.E. Alliance Gestion	19.816,49	9,9%				19.816,49
U.E.S. Alliance Immobilière	15,24	0%		15,24	0%	15,24
S.A.S. Groupe Alterna Développement	150.000,00	15,0%		150.000,00	15,0%	150.000,00
S.A.R.L. Mobility+	30.040,00		+ 33.333,34	63.373,34	33,10%	63.373,34

Le pourcentage du capital détenu représente également le pourcentage des droits de vote détenus, à l'exception des droits de vote de l'U.E.S. Alliance Immobilière, dont l'association possède les pourcentages suivants (déterminé au prorata des baux conclus avec la coopérative) :

Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2008 : 7,85%.

- Dans un souci de transparence financière et pour permettre une meilleure analyse des Fonds Associatifs de l'Association SOS Insertion et Alternatives, il a été convenu d'affecter les reports à nouveau nets débiteurs en diminution des réserves à hauteur de 13 532,96 €.

---

T –LE MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES FIGURANT AU  
COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE :

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat d'une part pour les honoraires comptabilisés au titre de la mission de contrôle légal, et d'autre part pour les honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal, se monte à 50 352,80 €.

\*\*\*\*\*

## NOTE N° 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	47 493,73	24 707,06	5 108,64		67 092,15
<b>TOTAL (I)</b>	<b>47 493,73</b>	<b>24 707,06</b>	<b>5 108,64</b>		<b>67 092,15</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	56 406,14				56 406,14
Constructions	349 285,34	11 956,00			361 241,34
Installations techniques matériel et outillage	15 296,63	3 673,10	681,72		18 288,01
Installations générales, aménagements divers	1 103 711,62	386 048,46	162 414,12	175 511,94	1 502 857,90
Matériel de transport	147 362,13	42 850,92	16 392,08		173 820,97
Matériel de bureau et informatique	157 051,52	39 791,39	38 904,05		157 938,86
Mobilier	145 182,56	71 468,96	16 042,60		200 608,92
Autres	136 902,54	24 532,03	21 824,91		139 609,66
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	175 922,77	878,00	1 288,83	-175 511,94	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 287 121,25</b>	<b>581 198,86</b>	<b>257 548,31</b>		<b>2 610 771,80</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations	199 871,73	33 333,34			233 205,07
Prêts	95 000,00	14 140,00	58 450,00		50 690,00
Autres titres et immobilisations financières	341 465,97	28 135,81	14 923,79		354 677,99
<b>TOTAL (III)</b>	<b>636 337,70</b>	<b>75 609,15</b>	<b>73 373,79</b>		<b>638 573,06</b>
<b>TOTAL (I+II+III)</b>	<b>2 970 952,68</b>	<b>681 515,07</b>	<b>336 030,74</b>		<b>3 316 437,01</b>

## NOTE N° 3 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	14 745,49	3 728,55	5 108,64		13 365,40
<b>TOTAL (I)</b>	<b>14 745,49</b>	<b>3 728,55</b>	<b>5 108,64</b>		<b>13 365,40</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions	52 679,15	26 560,80	2 821,00		76 418,95
Installations techniques matériel et outillage	7 995,54	4 672,35	681,72		11 986,17
Installations générales, aménagements divers	320 578,43	209 881,34	159 978,82		370 480,95
Matériel de transport	56 356,41	34 850,04	16 392,08		74 814,37
Matériel de bureau et informatique	95 800,87	35 013,52	36 838,44		93 975,95
Mobilier	74 755,38	37 820,00	14 898,60		97 676,78
Autres	94 213,34	26 539,09	21 413,27		99 339,16
<b>TOTAL (II)</b>	<b>702 379,12</b>	<b>375 337,14</b>	<b>253 023,93</b>		<b>824 692,33</b>
<b>TOTAL (I+II)</b>	<b>717 124,61</b>	<b>379 065,69</b>	<b>258 132,57</b>		<b>838 057,73</b>

## Note n° 4 TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts ( 1 )	50 690,00	50 690,00	
Autres immobilisations financières	350 467,24		350 467,24
Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir			
Usagers et comptes rattachés	1 630 579,59	1 630 579,59	
Autres créances	3 799 510,80	3 799 510,80	
Charges constatées d'avance	150 890,68	150 890,68	
<b>TOTAL</b>	<b>5 982 138,31</b>	<b>5 631 671,07</b>	<b>350 467,24</b>
( 1 ) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice	20 740,00		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	65 050,00		

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 948 872,70	5 548 400,07	113 886,63	286 586,00
Emprunts et dettes financières divers	33 864,70	33 864,70		
Fournisseurs et comptes rattachés	245 791,73	245 791,73		
Dettes fiscales et sociales	939 640,94	939 640,94		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	261 332,49	261 332,49		
Produits constatés d'avance	46,69	46,69		
<b>TOTAL</b>	<b>7 429 549,25</b>	<b>7 029 076,62</b>	<b>113 886,63</b>	<b>286 586,00</b>
(1)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	225 064,70			

**NOTE N° 5 : TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Variation de périmètre	Montant fin exercice
<b>Fonds propres</b>						
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00					10 000,00
Ecart de réévaluation						
<b>Réserves</b>						
Statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementaires :						
- investissement	532 843,90	154 442,23				687 286,13
- compensation	213 850,91	53 080,51				266 931,42
- trésorerie	230 498,98	- 44 287,82				274 786,80
Autres réserves						
Report à nouveau	503 195,09	-492 232,31				10 962,78
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>779 389,02</b>	<b>-779 389,02</b>	<b>591 692,80</b>			<b>591 692,80</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise						
- Apports			675 000,00			675 000,00
- Legs et donation						
- Résultats sous contrôle de tiers	-800 093,23	1 019 810,77				219 717,54
<b>SUBVENTIONS</b>						
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
Réserve de trésorerie	813 200,00		130 000,00	425 200,00		518 000,00
Amortissements dérogatoires	11 283,40		2 821,00			14 104,40
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	272 052,51		272 175,00			544 227,51
Autres provisions réglementées	290 000,00		100 000,00			390 000,00
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>2 856 220,58</b>		<b>1 771 688,80</b>	<b>425 200,00</b>		<b>4 202 709,38</b>

Affectation résultat en provisions (note 5)	
Autres affectations (à détailler)	
Total	


## Note n° 6 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Nature du report à nouveau	Montant débit Exercice	+	-	Montant fin Exercice
<b>Dépenses refusées (114) :</b>				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du CASF (114-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	0,00			0,00
Report à nouveau gestion libre (110 - 119)	503 195,09	2 666,21	494 898,52	10 962,78
<b>TOTAL</b>	<b>503 195,09</b>	<b>2 666,21</b>	<b>494 898,52</b>	<b>10 962,78</b>

## Note n° 7 TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

Nature des résultats sous contrôle de tiers financeurs	Montant débit Exercice	+	-	Montant fin Exercice
Report à nouveau des résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification (115) :	-474 354,64	473 636,62	-526 118,65	525 400,63
<b>Dépenses non opposables (116) :</b>				
Amortissements comptables excédentaires différés (116-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	-132 878,59			-132 878,59
Dépenses pour congés à payer (116-2)	0,00	32 124,82	79 718,90	-47 594,08
Autres droits acquis par les salariés (116-3)	0,00		2 539,37	-2 539,37
Rejet provision réserve de trésorerie (116-4)	-205 200,00		-77 779,99	-127 420,01
Autres dépenses non opposables (116-8)	12 340,00		7 591,04	4 748,96
<b>TOTAL</b>	<b>-800 093,23</b>	<b>505 761,44</b>	<b>-514 049,33</b>	<b>219 717,54</b>

## Note n° 8 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR		CREDITEUR	
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification				
- Le Fil d'Ariane			127 282,67	
- I.T.E.P. Guyane			204 056,90	
- La Fabrique de Mouvement			70 205,53	
- La Passerelle			115 466,78	
- C.E.R. Lozère			42 599,01	
- C.E.R. Guyane	7 400,58			
- C.E.R. Morbihan			59 218,63	
- C.E.R. 93			85 346,78	
- Siège			3 730,52	
- TiKaz			29 436,90	
- U.H.D. Déclic			34 616,31	
- SESSAD Le Colibri			63 249,51	
Résultats des activités contrôlées (subventions)				
- Envol Insertion	51 935,12			
- Germinal			10 346,26	
Résultat des activités en gestion libre				
- Tremplin 94			268 551,94	
- Point Sud Sport			623,72	
- Déclic	52 505,00			
- C.E.R. Martinique	356,12			
- Association	410 841,84			
<b>SOLDE</b>	<b>523 038,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 114 731,46</b>

**SOS INSERTION ET ALTERNATIVES**

Bilan au 31/12/2008

Page 31

**Note n° 9 TABLEAU DU RESULTAT DES E.P.S.M.S ET PROPOSITION D'AFFECTION**

RESULTAT A AFFECTER						
ETABLISSEMENT	Résultat comptable	Resultats antérieurs à affecter	Réserve de compensation des déficits	Excédents affectés compensation charges d'amortissement	Dépenses inopposables	Résultat administratif
Le Fil d'Ariane	127 282,67	72 030,31			-95 703,58	103 609,40
I.T.E.P. de Guyane	204 056,90				4 887,19	208 944,09
La Fabrique de Mouvement	70 205,53				7 664,60	77 870,13
La Passerelle	115 466,78				-28 297,52	87 169,26
C.E.R. Lozère	42 599,01				10 681,75	53 280,76
C.E.R. Guyane	-7 400,58	70 580,00			13 295,09	76 474,51
C.E.R. Morbihan	59 218,63	-63 338,50			-3 687,13	-7 807,00
C.E.R. 93	85 346,78	-27 483,72			-8 889,69	48 973,37
Siège	3 730,52				1 988,09	5 718,61
Ti'Kaz	29 436,90				20 905,38	50 342,28
U.H.D. Déclic	34 616,31				1 520,24	36 136,55
SESSAD Le Colibri	63 249,51				5 512,84	68 762,35
<b>TOTAUX</b>	<b>827 808,96</b>	<b>51 788,09</b>			<b>-70 122,74</b>	<b>809 474,31</b>

PROPOSITIONS D'AFFECTION							
ETABLISSEMENT	Affectation en Réserves				Affectation en report à nouveau		
	Excédent Investissement	Excédent Couverture BFR	Compensation Deficit	Compensation Charges d'amortissement	Excédent réduction charges exploitation	Excédent financement mesures exploitation	Report à nouveau déficitaire
Le Fil d'Ariane		103 609,40					
I.T.E.P. de Guyane	208 944,09						
La Fabrique de Mouvement	50 000,00		27 870,13				
La Passerelle		87 169,26					
C.E.R. Lozère	53 280,76						
C.E.R. Guyane	15 000,00	20 000,00				41 474,51	
C.E.R. Morbihan							-7 807,00
C.E.R. 93		48 973,37					
Siège	5 718,61						
Ti'Kaz	15 000,00	35 342,28					
U.H.D. Déclic		36 136,55					
SESSAD Le Colibri	30 000,00		38 762,35				
<b>TOTAUX</b>	<b>377 943,46</b>	<b>331 230,86</b>	<b>66 632,48</b>			<b>41 474,51</b>	<b>-7 807,00</b>

Note n° 10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Nature de l'immobilisation	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction	11 283,40	2 821,00		14 104,40
***** ***** Matériel				
***** TOTAL	11 283,40	2 821,00	0,00	14 104,40

Note n° 10 bis TABLEAU DES AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES DIFFERES

Amortissement excédentaire différé	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction				
***** ***** Matériel				
TOTAL				

**NOTE N° 11 : TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Provisions pour risques	90 334,94		52 127,27		142 462,21
Provisions pour départ à la retraite					
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations	45 112,35			8 329,40	36 782,95
Provisions pour ARTT					
Autres provisions risques charges					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>135 447,29</b>		<b>52 127,27</b>	<b>8 329,40</b>	<b>179 245,16</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations :					
- incorporelles			30 000,00		30 000,00
- corporelles					
- financières	16 470,68				16 470,68
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	33 277,02		48 216,64	871,62	80 622,04
Autres provisions pour dépréciation	46 444,82		23 064,12	27 499,13	42 009,81
<b>TOTAL (II)</b>	<b>96 192,52</b>		<b>101 280,76</b>	<b>28 370,75</b>	<b>169 102,53</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>231 639,81</b>		<b>153 408,03</b>	<b>36 700,15</b>	<b>348 347,69</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			153 408,03	36 700,15	
- financière					
- exceptionnelle					

**NOTE N° 13 : CHARGES A PAYER**

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
1688 Intérêts courus sur emprunts	3 896,30
4081 Fournisseurs - factures non parvenues	102 774,57
4198 Avoirs à établir	6 101,34
4282 Dettes provisionnées pour congés à payer et heures supplémentaires	287 905,30
4285 - 4286 Autres charges de personnel	24 963,54
4382 Charges sociales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	122 084,69
4386 Organismes sociaux - autres charges	10 554,82
4482 Charges fiscales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	20 655,07
4486 Etat - autres charges	5 835,03
4686 Autres dettes	3 825,05
5186 Intérêts courus sur découvert	8 285,17
<b>TOTAL</b>	<b>596 880,88</b>

**NOTE N° 14 : PRODUITS A RECEVOIR**

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
4181 Clients et comptes rattachés	748 151,19
4098 Fournisseurs avoirs	120,51
4387 Organismes sociaux IJSS	14 972,94
4487 Subventions à recevoir	5 000,00
455 Comptes courants	5 177,16
4687 Divers - produits à recevoir	57 905,22
<b>TOTAL</b>	<b>831 327,02</b>

**Note n°15 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2008**

		2008
486	Charges constatées d'avance	150 890,68
	<i>Total</i>	150 890,68

**Note n°16 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2008**

		2008
487	Produits constatés d'avance	46,69
	<i>Total</i>	46,69

NOTE N° 17 : BILAN FINANCIER

BIENS	2007	2008	FINANCEMENTS	2007	2008
<b>Biens stables</b>			<b>Financements stables</b>		
Immobilisations incorporelles nettes	32 748,24	23 726,75	Apports ou fonds associatifs	10 000,00	685 000,00
Immobilisations corporelles brutes			Réserves des plus values nettes		
- Terrains	56 406,14	56 406,14	Excédents affectés à l'investissement	532 843,90	687 286,13
- Constructions	349 285,34	361 241,34	Report à nouveau	503 195,09	10 962,78
- Installations, matériels et outillages techniques	1 705 507,00	2 193 124,32	Subventions d'investissements		
- Autres immobilisations corporelles			Provisions réglementées	301 283,40	404 104,40
Immobilisations en cours	175 922,77		Différences sur réalisations d'immobilisations	272 052,51	544 227,51
Immobilisations financières	636 337,70	638 573,06	Emprunts - dettes financières	751 112,51	526 136,17
Charges à répartir			Amortissements des immobilisations	718 849,80	841 163,01
Autres			Autres - Fonds dédiés		
Résultat Gestion Propre Déficitaire			Résultat Gestion Propre excédentaire		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
<b>TOTAL II</b>	<b>2 956 207,19</b>	<b>3 273 071,61</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>3 089 337,21</b>	<b>3 698 880,00</b>
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT GLOBAL NEGATIF (II)			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT GLOBAL POSITIF (I-III)	433 138,04	423 898,39
<b>Actifs stables d'exploitation</b>			<b>Financements stables d'exploitation</b>		
Créance art.35 art.58			Réserves de trésorerie	1 043 698,98	792 786,80
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 055 686,94	438 417,89	Réserve de compensation	213 850,91	266 931,42
Résultat déficitaire			Résultat sous contrôle de tiers financeurs	255 593,71	658 135,43
Autres			Résultat excédentaire	779 389,02	591 692,80
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Provisions pour risques et charges	135 447,29	179 245,16
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 055 686,94</b>	<b>438 417,89</b>	Autres - Fonds dédiés	443 159,22	762 925,09
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-V)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			<b>TOTAL III</b>	<b>2 871 139,13</b>	<b>3 251 716,70</b>
<b>Valeurs d'exploitation</b>			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	1 818 452,19	2 411 298,81
Stocks			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	1 946 581,31	3 139 107,30
Avances et acomptes versés	54 679,21	21 113,99	<b>Dettes d'exploitation</b>		
Organismes payeurs, usagers	1 845 321,60	1 630 579,59	Avances reçues	8 112,50	6 101,34
Créances diverses d'exploitation	1 551 364,71	1 534 009,50	Fournisseurs d'exploitation	789 024,42	245 791,73
Créances irrécouvrables en non-valeur			Dettes sociales	888 698,76	849 884,84
Charges constatées d'avance	94 471,19	150 890,68	Dettes fiscales	25 069,77	89 756,10
Report à nouveau CP			Dettes diverses d'exploitation	184 802,54	270 940,49
Autres	30 267,81	2 265 501,30	Provisions pour dépréciation	79 721,84	122 631,85
Comptes de liaison exploitation			Produits constatés d'avance	3 750,00	46,69
<b>TOTAL VI</b>	<b>3 576 104,52</b>	<b>5 602 095,06</b>	Ressources à reverser à l'aide sociale		
BESOIN EN FOND D'ROULEMENT (VI-VI)	1 542 547,22	1 098 423,02	Fonds déposés par les résidents	14 577,47	16 567,00
<b>Liquidités</b>			Autres		
Valeurs mobilières de placement	7 693,95	7 693,95	Comptes de liaison exploitation		
Disponibilités	3 557 519,47	4 645 456,63	<b>TOTAL V</b>	<b>1 993 757,30</b>	<b>1 601 720,04</b>
Régie d'avance	10 115,50	8 406,49	EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)		
Autres			<b>Financements à court terme</b>		
Comptes de liaison trésorerie			Fournisseurs d'immobilisations		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>3 575 328,92</b>	<b>4 661 557,07</b>	Fonds des majeurs protégés		
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	165 234,99	1 611 211,83	Concours bancaires courants	3 203 636,45	5 418 928,59
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>11 163 327,57</b>	<b>13 975 141,63</b>	VMP		
			Intérêts courus non échus	5 457,48	3 896,30
			Autres		
			Comptes de liaison trésorerie		
			<b>TOTAL VII</b>	<b>3 209 093,93</b>	<b>5 422 824,89</b>
			TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)		161 241,83
			<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>11 163 327,57</b>	<b>13 975 141,63</b>

**NOTE N° 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Engagements donnés	
a) intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	
part à moins d'un an	26 179,24
part à plus d'un an et moins de 5 ans	72 776,61
part à plus de cinq ans	90 947,13
b) engagement de crédit bail	
c) cautions données	
d) provision pour départ à la retraite dont comptabilisée	124 137,00
Engagements reçus	
a) cautions reçues	

**NOTE N° 22 EFFECTIF AU 31/12/2008**

	2008
DIRECTION	21,00
ADMINISTRATION GENERALE	17,93
SOCIO-EDUCATIF	68,00
MEDICAL	
PARAMEDICAL	6,40
SERVICES GENERAUX	24,5

NOTE N° 25 : INFORMATION SUR LES POSTES DES ENTREPRISES LIEES

Éléments concernant les entreprises liées et les participations au 31/12/2008

Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et Acomptes sur immobilisations		
Participations	233 205,07	Alliance Immobilière - GAD - Alliance Gestion - Mobility +
Créances rattachées à des participations		
Prêts/Cautions/Fonds de roulement GIE	132 953,00	Alliance Immobilière - Collège Coopératif de Paris - Alliance Gestion
Avances et Acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	626 439,37	Collège coopératif - SOS DI - SOS HS - JCLT - ARCAT - AUXILIA - GAD - Alliance Gestion - Mobility + - Voiture And Co Association Point Sud Rugby
Autres Créances	2 282 809,56	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	33 776,34	SOS DI - Mobility +
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-14 584,42	Alliance Gestion - GAD - Alliance Immobilière - SOS DI - ARCAT - AUXILIA - ADE - Crescendo - JCLT - Association Point Sud Rugby
Autres Dettes	330,44	ARCAT - SOS DI - SOS HS
Produits de participation		
Autres produits financiers	7 015,88	SOS HS
Charges Financières		

**HMT Audit**

1, Boulevard de Magenta  
F-75010 PARIS

Tél. 33 (0) 1.42.39.17.90  
Fax. 33 (0) 1.42.40.00.11  
E. : hmt@dsaf.com  
www.dsaf.com

SIRET 311 411 789 000 51  
NAF : 741 C  
URSSAF : 756 83 0662703 001 011

Numéro TVA Intracommunautaire  
FR 55 311 411 789

**HUBERT M. TUBIANA**

Diplômé de l'Institut du droit des affaires de la faculté de Paris – Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

## **ASSOCIATION SOS INSERTION & ALTERNATIVES**

### **ASSOCIATION LOI DE 1901**

Siège social : 102 Rue Amelot  
75011 PARIS

Tél. : 01.58.30.55.55

o0o

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2008

o0o

**ASSOCIATION SOS INSERTION & ALTERNATIVES**

ASSOCIATION LOI DE 1901  
Siège social : 102 Rue Amelot  
75011 PARIS

o0o

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

o0o

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 mai 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association SOS INSERTION & ALTERNATIVES, joints au présent rapport, qui comprend les structures suivantes :  
*Siège social ; Association ; Germinal ; Tremplin 94 ; Envol Insertion ; Déclic ; CER : Morbihan, Guyane ; Lozère ; Martinique ; 93 ; Fil d'Ariane ; Fabrique de Mouvements ; Point Sud ; la Passerelle ; Ti Kaz ; UHD déclic ; SESSAD Le Colibri et ITEP Guyane..*
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Votre Conseil d'Administration réuni le 27 avril 2009 a arrêté le montant du bilan tant actif que passif à **€. 12 574 428,88** faisant apparaître un excédent s'élevant à **€. 591 692,80**. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'élément suivant :

- La dérogation aux principes comptables concernant les provisions pour équilibre de la section d'investissement exposée dans le paragraphe 2 de la note n°1 de l'annexe « Règles et méthodes comptables ».

## **2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note n°1 de l'annexe expose une dérogation aux principes comptables.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien fondé de cette dérogation et avons vérifié les informations fournies en annexe.

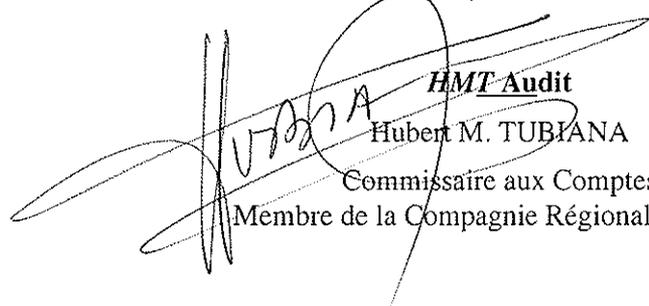
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 25 mai 2009

  
**HMT Audit**  
Hubert M. TUBIANA  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Provision	Net au 31/12/08	Net au 31/12/07
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	67 092,15	43 365,40	23 726,75	32 748,24
Fonds commercial				
Autres				
<b>Immobilisations incorporelles en cours</b>				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	56 406,14		56 406,14	56 406,14
Constructions	361 241,34	76 418,95	284 822,39	296 606,19
Installations techniques, matériels et outillage industriels	18 288,01	11 986,17	6 301,84	7 301,09
Autres	2 174 836,31	736 287,21	1 438 549,10	1 048 505,94
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>				
Avances et acomptes				175 922,77
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	233 205,07		233 205,07	199 871,73
Créances rattachées à des participations	4 010,75		4 010,75	4 010,75
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	200,00		200,00	200,00
Prêts	50 690,00		50 690,00	95 000,00
Autres	350 467,24	16 470,68	333 996,56	320 784,54
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 316 437,01</b>	<b>884 528,41</b>	<b>2 431 908,60</b>	<b>2 237 357,39</b>
Comptes de liaison				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	21 113,99		21 113,99	54 679,21
<b>Créances (2) :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	1 630 579,59	80 622,04	1 549 957,55	1 812 044,58
Autres	3 799 510,80	42 009,81	3 757 500,99	1 535 187,70
Valeurs mobilières de placement	7 693,95		7 693,95	7 693,95
Disponibilités	4 655 363,12		4 655 363,12	3 567 634,97
Charges constatées d'avance (2)	150 890,68		150 890,68	94 471,19
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 265 152,13</b>	<b>122 631,85</b>	<b>10 142 520,28</b>	<b>7 071 711,60</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 581 589,14</b>	<b>1 007 160,26</b>	<b>12 574 428,88</b>	<b>9 309 068,99</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

<b>BILAN PASSIF</b>	31/12/2008	31/12/2007
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00	10 000,00
Ecart de réévaluation		
Réserves	1 229 004,35	977 193,79
Report à nouveau (a)	10 962,78	503 195,09
Résultat de l'exercice (b)	591 692,80	779 389,02
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	675 000,00	
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	219 717,54	-800 093,23
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	1 466 331,91	1 386 535,91
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>4 202 709,38</b>	<b>2 856 220,58</b>
<b>Compte de liaison</b>		
Provisions pour risques	142 462,21	90 334,94
Provisions pour charges	36 782,95	45 112,35
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	762 925,09	443 159,22
- Sur autres ressources		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>942 170,25</b>	<b>578 606,51</b>
<b>Emprunts obligataires</b>		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	5 948 872,70	3 960 206,44
Emprunts et dettes financières divers	33 864,70	33 783,00
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	245 791,73	789 024,42
Dettes fiscales et sociales	939 640,94	913 768,53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	261 332,49	173 709,51
Produits constatés d'avance	46,69	3 750,00
<b>DETTES</b>	<b>7 429 549,25</b>	<b>5 874 241,90</b>
<b>Ecart de conversion passif</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 574 428,88</b>	<b>9 309 068,99</b>
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	5 410 643,42	3 190 928,50
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2008	31/12/2007
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée	11 163 311,80	10 833 804,93
- Dotation globale	1 175 660,00	1 237 488,22
- Autres	252 616,38	323 275,36
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	560 821,26	483 112,15
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	396 271,19	125 082,37
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	155 925,39	229 636,26
<b>TOTAL I</b>	<b>13 704 606,02</b>	<b>13 232 399,29</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	5 296 149,36	4 957 283,77
Impôts, taxes et versements assimilés	439 486,30	416 016,34
Salaires et traitements	4 141 437,67	4 049 740,49
Charges sociales	1 849 113,19	1 768 983,21
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	312 329,95	253 075,46
Sur immobilisations : dotation aux provisions	30 000,00	
Sur actif circulant : dotation aux provisions	71 280,76	78 850,22
Pour risques et charges : dotation aux provisions	52 127,27	56 500,00
Autres charges	117 669,42	81 099,29
<b>TOTAL II</b>	<b>12 309 593,92</b>	<b>11 661 548,78</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 395 012,10</b>	<b>1 570 850,51</b>
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV	190,00	
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

<b>COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie</b>	31/12/2008	31/12/2007
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participation	80,06	3 062,56
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	7 520,88	343,26
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL V</b>	<b>7 600,94</b>	<b>3 405,82</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		12 200,00
Intérêts et charges assimilés	41 158,65	128 456,60
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>41 158,65</b>	<b>140 656,60</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>36 442,29</b>	<b>137 250,78</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 361 264,39</b>	<b>1 433 599,73</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	10 500,00	10 065,53
Sur opérations en capital		18 178,23
Reprises sur provisions et transferts de charges	125 200,00	530 200,00
<b>TOTAL VII</b>	<b>135 700,00</b>	<b>558 443,76</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	10 423,43	11 595,48
Sur opérations en capital	17 691,51	30 072,74
Dotation aux amortissements et provisions	557 275,78	924 642,21
<b>TOTAL VIII</b>	<b>585 390,72</b>	<b>966 310,43</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-449 690,72</b>	<b>-407 866,67</b>
Impôt sur les sociétés (IX)	115,00	118,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>13 847 906,96</b>	<b>13 794 248,87</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 936 448,29</b>	<b>12 768 633,81</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>911 458,67</b>	<b>1 025 615,06</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	173 406,69	196 933,18
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	493 172,56	443 159,22
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>591 692,80</b>	<b>779 389,02</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

IA20	SOS INSERTION & ALTERNATIVES COMPTES ANNUELS au 31/12/2008	Page 1
------	---------------------------------------------------------------	--------

## NOTE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES

### 1- LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE

AU 31/12/2008	AU 31/12/2007
IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES - I315 : SIEGE SOCIAL - I303 : GERMINAL - I308 : TREMPLIN 94 (ex : DIWAN) - I301 : ENVOL INSERTION - I304 : DECLIC - I312 : CER MORBIHAN - I311 : CER GUYANE - I302 : FIL D'ARIANE - I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS - I309 : CER LOZERE - I305 : CER MARTINIQUE - I313 : CER 93 - I314 : POINT SUD - I316 : TI'KAZ (ex : UHD GUYANE) - I307 : LA PASSERELLE - I317 : ASSOCIATION - I318 : U.H.D DECLIC - I319 : SESSAD LE COLIBRI - I320 : ITEP GUYANE	IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES - I315 : SIEGE SOCIAL - I303 : GERMINAL - I308 : TREMPLIN 94 (ex : DIWAN) - I301 : ENVOL INSERTION - I304 : DECLIC - I310 : CER MARITIME - I312 : CER MORBIHAN - I311 : CER GUYANE - I302 : FIL D'ARIANE - I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS - I309 : CER LOZERE - I305 : CER MARTINIQUE - I313 : CER 93 - I314 : POINT SUD - I316 : TI'KAZ (ex : UHD GUYANE) - I307 : LA PASSERELLE - I317 : ASSOCIATION - I318 : U.H.D DECLIC - I319 : SESSAD LE COLIBRI

Les structures font l'objet d'un compte administratif distinct.

ANNEXE

## ASSOCIATION SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

102, rue Amelot  
75011 PARIS

<b>ANNEXE</b>
---------------

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	12 574 428,88 €
- Total du compte de résultat ( <i>Produits</i> )	14 021 313,65 €
- Résultat de l'exercice ( <i>Excédent</i> )	591 692,80 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêté par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 27 avril 2009.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n°1            **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**NOTES RELATIVES AU POSTE DU BILAN**

**NOTES SUR L'ACTIF**

Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Etat de créances et des dettes

**NOTES SUR LE PASSIF**

Note n°5	Tableau de variation des fonds propres
Note n°6	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n°7	Tableau explicatif des résultats sous contrôle de tiers financeurs
Note n° 8	Tableau explicatif du résultat de l'exercice
Note n°9	Tableau du Résultat des E.P.S.M.S. et propositions d'affectations
Note n°10	Tableau des amortissements dérogatoires
Note n°11	Tableau des provisions pour risques et charges
Note n°12	Tableau de suivi des fonds dédiés

---

**AUTRES INFORMATIONS**

Note n°13	Charges à payer
Note n°14	Produits à recevoir
Note n°15	Charges constatées d'avance
Note n°16	Produits constatés d'avance
Note n°17	Bilan Financier

**NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

Note n°18	Charges et produits exceptionnels
-----------	-----------------------------------

**AUTRES INFORMATIONS**

Note n°19	Contributions volontaires en nature
Note n°20	Engagements financiers
Note n°21	Tableau des filiales et participations
Note n°22	Effectif moyen au 31/12/2008
Note n°23	Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés
Note n°24	Droit Individuel de Formation (D.I.F.)
Note n°25	Information sur les postes des entreprises liées

---

## PROCESSUS D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION

Dans un premier temps, les comptes annuels des différentes structures comprises dans le périmètre sont cumulés.

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, actifs et passifs (comptes de liaison inter établissement), sont éliminés ainsi que les comptes de résultat (charges et produits dont les frais de siège et mouvements de cessions internes) internes au périmètre de l'association.

Les structures qui ont des activités soumises à approbation font l'objet d'un compte administratif distinct.

## NOTE N°1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (C.R.C.), à l'exception des provisions réglementées, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du C.R.C. relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et des règlements C.R.C. n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

L'application des règlements C.R.C. N°2002-10 et 2004-06 concerne uniquement le C.E.R. MORBIHAN pour lequel la construction a été décomposée en méthode prospective. Ceci a entraîné la mise en évidence du coût d'achat du terrain pour une valeur de 56 406,14 €.

Pour autant, afin de maintenir l'équilibre du plan de financement, une dérogation au règlement C.R.C. N°2002-10 a entraîné la comptabilisation de l'antériorité des amortissements liés au terrain - soit 2 820,31 € - en amortissements dérogatoires. La dotation 2008, également comptabilisée en amortissements dérogatoires, s'élève à 2 821,00 €.

- de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations et notamment :

- ✓ les subventions de fonctionnement de la Ville, des Conseil Généraux, d'Ensemble Contre le Sida, AGEFIPH, du Fonds Social Européen, de la DIESES, des Communautés d'Agglomérations, de la Mairie de Paris, du Ministère des Affaires Etrangères, de FEDER et des Conseils Régionaux dont le Conseil Régional Ile De France sont comptabilisées pour leurs montants attribués correspondant à l'arrêté des différents financeurs.

## 2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

### PROVISION POUR EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Compte tenu de l'obligation de maintenir l'équilibre du fonds de roulement et de la Section d'Investissement (Article R.314-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles), le recours à un emprunt (capitaux extérieurs) et/ou à l'application d'une provision d'équilibre de la section d'investissement, est très souvent indispensable pour permettre la réalisation partielle ou totale des plans d'investissement.

Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes :

- Plan Comptable des Association et Fondations au niveau des provisions réglementées.

Des provisions réglementées pour équilibre de la Section d'Investissement ont été comptabilisées à hauteur de 272 175,00 €, cumulant ainsi un total de 517 175,00 €.

D'un point de vue financier, la constitution de ces provisions permet de constituer une réserve de trésorerie et donc d'éviter d'avoir recours à des emprunts plus importants, in fine de générer des charges d'intérêt venant grever le groupe fonctionnel III « Dépenses afférentes à la structure ».

Les investissements immobilisés des établissements sont constitués de biens mobiliers et immobiliers et de dépôts de garantie ou cautions. Une partie de ces investissements est financée par des subventions d'investissements, et l'autre par l'emprunt. Subsiste fréquemment une part des investissements qui n'est pas couverte par ces deux modes de financement : il s'agit des dépôts et cautions. Afin que ces sorties de trésorerie ne pèsent pas sur les comptes courants bancaires des établissements, SOS Insertion et Alternatives a constitué une réserve par le biais d'une provision pour équilibre de la section d'investissement.

Ces provisions pourront donner lieu à une reprise au fur et à mesure de la reconstitution de ressources stables de la section d'investissement (affectation des excédents futurs au financement des mesures d'investissement ou à un compte de subvention d'investissement renouvelable et transférable pour le financement des immobilisations mobilières et des agencements et installations, etc.)

A terme, la provision ainsi constituée pourra également être abondée de manière à réduire la part d'emprunts, source de frais financiers, ou la part de subventions d'investissement, qui seraient nécessaires pour le renouvellement des immobilisations et ceci afin de ne pas grever les charges d'intérêts liées aux emprunts au sein des différents comptes de résultats des établissements concernés.

Cette modalité dérogatoire au plan comptable permet donc finalement de lisser les besoins en financement pour les investissements et de garantir le respect des principes financiers qui doivent régir une institution pérenne : des financements stables pour des investissements à long terme ; ne pas faire peser indûment les investissements sur la trésorerie.

Ce mode de financement a l'avantage de rétablir et de renforcer l'équilibre du fonds de roulement lié à l'investissement, excédentaire que de 425 808,39 € au 31 décembre 2008, sur plusieurs années puisque l'augmentation des emplois stables (acquisitions d'immobilisations) est compensée par une augmentation des ressources stables (provision pour équilibre de la section d'investissement)."

Ces dotations sont des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation.

### 3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES ET DE PRESENTATION

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent.

### 4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

#### Scission de l'établissement POINT SUD :

##### Rappel :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'établissement POINT SUD est devenue Association POINT SUD RUGBY, Association satellite du Groupe SOS afin de lui permettre d'obtenir des financements complémentaires dans le cadre de l'agrément Jeunesse et Sport et de facto retrouver le chemin de l'équilibre financier. Au titre de l'exercice 2008, l'établissement POINT SUD RUGBY génère un déficit se montant à 623,72 € et l'Association POINT SUD RUGBY génère excédent à hauteur de 3 738,04 €.

#### Ouverture d'établissement : 10 places en Semi-Internat au 01/09/2008 en I.T.E.P. en Guyane

Les produits d'exploitation comprennent également une dotation globale de financement à hauteur de 687 813,00 € (I.T.E.P. Guyane). Ces crédits 2008 ont été réévalués à hauteur de 4/12<sup>ème</sup> du budget en année pleine au niveau de la dotation globale de financement afin d'assurer un financement à venir pour l'I.T.E.P. Guyane qui viendra s'adosser au S.E.S.S.A.D. pour un montant de 340 000,00 € (Fonds dédiés compte 689400) et pour financer les frais de démarrage liés à l'investissement dudit I.T.E.P. à hauteur de 60 000,00 € (provision pour équilibre de la section d'investissement). Ces moyens viendront renforcer la prise en compte de la montée en charge progressive, à savoir :

- Exercice 2009 :

- + 10 places d'internat au 01/01/09
- + 10 places d'internat au 01/09/09

**Fermeture d'établissement :**

- DECLIC au 31 décembre 2007

Au titre de l'exercice 2008, l'établissement un déficit se montant à 623,72 € et l'Association POINT SUD RUGBY génère excédent à hauteur de 3 738,04 €.

**Convention d'apport avec droit de reprise avec l'Association SOS Habitat et Soins**

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale des 18 et 19 octobre 2008, l'association a conclu une convention d'Apport en fonds associatif avec droit de reprise avec l'association SOS Habitat et Soins. Cette dernière a récemment dégagé des ressources qui excèdent ses besoins à court et moyen terme. Dans le cadre des liens qui les unissent au sein du Groupe SOS, elle a souhaité utiliser une partie de ces ressources pour améliorer de façon pérenne la trésorerie et le niveau de fonds associatifs de l'association SOS Insertion et Alternative.

Cet apport d'un montant de 675.000,00 € (Compte 10349232) est destiné expressément à renforcer les fonds associatifs en vue de soutenir les activités d'intérêts général et de bienfaisance de l'Association SOS Insertion et Alternative compte tenu de l'intérêt que représentent les dispositifs de prise en charge d'aide, de soutien et prise en charge auprès des enfants, d'adolescents et d'adultes en difficultés sociales, et visant notamment au développement de l'offre éducative et médico-sociale ou des dispositifs de réinsertion économique et sociale de ces publics, conçus, gérés ou auxquels participe l'Association. En outre, cet apport contribuera au financement du développement des actions sociales, éducatives dont les mineurs délinquants et d'insertion dans le cadre de l'objet social de l'Association SOS Insertion et Alternatives. Ces fonds ont été transférés en date du 17 avril 2009.

**5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :****SOS Insertion et Alternatives – ARCAT S.A.V.S.**

En date du 27 avril 2009, le Conseil d'Administration a autorisé ce qui suit :

L'Association ARCAT a obtenu l'avis favorable du C.R.O.S.M.S., en date du 25 septembre 2008, pour la création d'un S.A.V.S. de 90 places. Ce projet prévoit l'intégration des activités « Envol Insertion » jusqu'alors gérées par SOS Insertion et Alternatives au profit de l'Association ARCAT, s'agissant tant de l'activité de « Réinsertion Sociale (Agefiph) que l'activité « d'Accompagnement social et psychologique auprès des personnes handicapés ».

Le Conseil autorise la cession des actifs nets et du personnel rattachés à la branche d'activité dite « Envol Insertion » à l'Association ARCAT de façon rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

A - AGREGATION DES COMPTES ANNUELS :

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre, un siège (service commun), une activité propre, à savoir :

NATURE DU RESULTAT
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification
- Le Fil d'Ariane
- I.T.E.P. Guyane
- La Fabrique de Mouvement
- La Passerelle
- C.E.R. Lozère
- C.E.R. Guyane
- C.E.R. Morbihan
- C.E.R. 93
- Siège
- Ti'Kaz
- U.H.D. Déclic
- SESSAD Le Colibri
Résultats des activités contrôlées (subventions)
- Envol Insertion
- Germinal
Résultats des activités en gestion libre
- Tremplin 94
- Point Sud Sport
- Déclic
- C.E.R. Martinique
- Association

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et des prestations réciproques.

Les principes d'élimination sont les suivants :

-au bilan :

- Elimination des comptes de liaison inter établissement.

-au compte de résultat :

- Elimination des comptes de charges et produits internes au périmètre de l'association.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultats ne peuvent exister.

B - IMMOBILISATION INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Elles peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

A ce titre, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2008 à hauteur de 30 000,00 €.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 1 à 3 ans.

C - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Application de la méthode des composants depuis l'exercice 2005

- Les dépenses d'entretien programmées et décidées ont fait l'objet d'une provision pour gros entretien. L'établissement concerné est la Fabrique de Mouvement ;

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Ensemble immobilier :

Libellés	Pourcentage de répartition	Taux d'amortissement
Structure et ouvrage assimilés	92,40%	5,26%
Menuiserie extérieure	3,30%	5,26%
Chauffage Individuel	3,20%	7,53%
Étanchéité	1,10%	7,53%
Ravalement avec amélioration	0,00%	5%
Ascenseurs, plomberie-sanitaire, électricité	0,00%	5%
Installations, agencements, aménagements	0,00%	5%
	100%	

- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau 2 à 5 ans
- Matériel audio, vidéo, de loisir, éducatif et d'électroménagers 3 à 5 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

L'application de la méthode des composants a amené à modifier le calcul de la dotation aux amortissements par rapport à la dotation initialement acceptée au budget des établissements sociaux et médico-sociaux.

L'écart est financé par l'autorité de tarification :

(Dotation aux amortissements comptables > amortissements budgétaires)  
L'écart entre la dotation aux amortissements résultant de l'application des nouvelles durées et la dotation initialement prévue et autorisée, fait l'objet d'un financement par les autorités de tarification. La dotation aux amortissements a été enregistrée sans retraitement en amortissement dérogatoire compte 68725 « Amortissements dérogatoires » pour contrepartie le compte 145 « Amortissements dérogatoires ».

#### D – IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2008.

Pour rappel, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 12 000,00 €.

#### E- CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les créances sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M 22et M22 Bis).

Au titre de l'exercice 2008 une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 71 280,76 €. Dans le cadre de l'exercice 2008 une reprise de provision pour dépréciation a été constatée pour un montant total de 28 370,75 €.

En outre, des pertes sur créances irrécouvrables ont été constatées pour un montant global de 45 612,42 €.

#### F - VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition par rapport au cours de la bourse. Au 31/12/2008, il n'existe pas de plus value latente. Le montant des valeurs mobilières de placement s'élève à 7 693,95 € au 31/12/2008, montant identique à 2007.

#### G- EMPRUNTS :

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

#### H- PROVISIONS REGLEMENTEES :

Ces provisions sont une application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007.

Les provisions réglementées sont constituées en vertu de dispositions réglementaires qui sont les suivants :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires (voir § C)

- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)

#### Couverture du besoin en fonds de roulement :

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fond de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées. La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 141 « Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement ».

Une comptabilisation de dotations pour couverture des besoins en fonds de roulement (provisions réglementées) pour un montant total de 456 200,00 € (comptes 141100) avait été effectuée au sein des comptes 2007. Ces dotations étaient considérées comme des pré-affectations des résultats des activités soumises à approbation des autorités de tarification. Ces dernières ont rejeté ces dotations en 2008 à hauteur de 125 200,00 € au motif que les autorités de tarification concernées privilégiaient les affectations de résultats à ces dotations. Une reprise a été opérée au sein des comptes 2008 à hauteur de 125 200,00 € (compte 787410 : établissement la Passerelle et le Fil d'Ariane).

En outre, une reprise de provision a été effectuée à hauteur de 300 000,00 € (compte 781500 au lieu du compte 787410 : établissement TREMPLIN 94) pour couvrir complètement des dépenses d'exploitation engagées dans le cadre des actions associatives.

Au titre de l'exercice 2008, des provisions pour la couverture du besoin en fonds de roulement ont été comptabilisées pour un montant global de 130 000,00 €.

Ces dotations sont des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation à l'exception de GERMINAL.

Elles concernent les établissements suivants, à savoir :

- Germinal pour un montant de 65 000,00 €
- La Passerelle pour un montant de 40 000,00 €
- La Fabrique de Mouvement pour un montant de 25 000,00 €

#### Renouvellement des immobilisations :

En application de l'article D.314-206, une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 142 « Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ».

#### Rappel :

Au titre de l'exercice 2007, une provision pour renouvellement des immobilisations avait été comptabilisée pour un montant de 290 000,00 €.

Cette dotation était considérée comme une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concernait l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 290 000,00 €

Au titre de l'exercice 2008, une provision pour renouvellement des immobilisations a été comptabilisée pour un montant de 100 000,00 €.

Cette dotation est considérée comme une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concerne l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 100 000,00 €, cumulant ainsi total de 390 000,00 € au 31 décembre 2008.

#### Réserves des plus-values nettes d'actifs :

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (compte 14861) » et les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif circulant (compte 14862) peuvent être constituées ».

Au titre de l'exercice 2008, aucune provision n'a été comptabilisée. Cette écriture permet de transférer en section d'investissement la plus value qui représente la différence entre les montants enregistrés dans les comptes 675 et 775.

#### I- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au règlement C.R.C. 2000-06.

Les provisions pour risques et charges comprennent tant les risques économiques supportés par l'Association que les compléments de charges actés par les autorités de tarification.

Une provision pour risque salarial a été comptabilisée au titre de l'exercice 2008 à hauteur de 11 808,96 €.

Une provision pour risque de non recouvrement de subventions a été comptabilisée au titre de l'exercice 2008 à hauteur de 40 318,31 €.

Dans le cadre de l'exercice 2008 des reprises de provision pour risques et charges ont été constatées pour un montant global de 8 329,40 €.

Elles se décomposent de la manière suivante :

- Pour gros entretiens et grandes révisions : 8 329,40 €

Les provisions pour gros entretiens ou grandes révisions incluent les nouvelles règles applicables à compter du 1er janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions.

Ces nouvelles règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien. Cette nouvelle règle donne un caractère obligatoire à la constitution de telle provision.

#### J - PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE :

##### Evaluation :

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes (méthode actuarielle recommandée pour les associations de plus de 250 salariés) :

- prise en compte d'un taux d'actualisation 4,20 %,
- coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans,
- application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),
  
- il est tenu compte du salaire du mois de décembre 2008 en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31/12/2008 divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires),
  
- taux de charges sociales fiscales retenu à 57%.

Le montant de l'engagement inscrit est proratisé en fonction du nombre de droits acquis en matière d'années de présence pour chacun des salariés.

L'association n'a pas comptabilisé de provision et a mentionné en engagement hors bilan le montant total de la provision pour indemnités de fin de carrière (Note N°20). Son montant au 31 décembre 2008 : 124 137,00 €.

#### K - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes.

Le différentiel entre le montant de la provision au 31/12/2008 et au 31/12/2007 a été porté :

- au compte de résultat pour l'ensemble des établissements.

**Rappel :**Financement partiel :

En application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007, la quote-part de la dette provisionnée pour congés à payer non financée, au 1er janvier 2007, avait été affectée au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification ».

La variation de la dette avait été comptabilisée en charge pour un montant de 38 368,44 €, et a fait l'objet d'une affectation après clôture de l'exercice au compte 1162 « Dépenses pour congés payés », sous compte du compte 116 : dépenses non opposables aux tiers financeurs.

L – ENGAGEMENTS A REALISER SUR FONDS DEDIES NOTE N°12 :

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement C.R.C. N°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds non engagés au 31/12/2008 à hauteur de 762 925,09 € ont été rapportés au compte de résultat de la manière suivante :

## Etablissement Germinal :

Eléments	Au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2008
				0,00
Fonds non engagés				0,00
en couverture de Prêts	168 732,33	153 172,56	168 732,33	153 172,56
				0,00
Total	168 732,33	153 172,56	168 732,33	153 172,56
Comptes utilisés		689400	789400	

## Association :

Eléments	Au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2008
				0,00
Ministère Affaires Etrangères Madagascar	4 674,36		4 674,36	0,00
Total	4 674,36	0,00	4 674,36	0,00
Comptes utilisés		689400	789400	

## Le S.E.S.S.A.D. Le Colibri :

Eléments	Au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2008
				0,00
Financement I.T.E.P.				
Guyane par la D.S.D.S.	269 752,33			269 752,33
Total	269 752,33	0,00	0,00	269 752,33
Comptes utilisés		689400	789400	

I.T.E.P. Guyane :

Eléments	Au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2008
				0,00
Financement I.T.E.P.				
Guyane par la D.S.D.S.		340 000,00		340 000,00
Total	0,00	340 000,00	0,00	340 000,00
Comptes utilisés		689400	789400	

M – DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION NOTE N°24 :

Ces dépenses sont imputables sur l'obligation légale de l'association de participer au développement de la formation professionnelle continue.

Aucune demande de formation n'a été présentée au 31/12/2008 et aucun passif n'existe à ce sujet.

A noter qu'au 31/12/2008 le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F. a été évalué à 6 378 heures non valorisées.

N – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NOTE N° 19 :

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Concernant la mise à disposition gratuite de locaux de la part de l'Association ARCAT, l'entité concernée est la suivante :

➤ ENVOL ET INSERTION pour un montant de 35 495,80 €

Soit un total de 35 495,80 €

L'association a comptabilisé (comptes charges 861 et produits 871) ses contributions liées à la mise à disposition gratuite des locaux selon les mètres carrés utilisés et les prix pratiqués par le bailleur en 2008.

Le montant comptabilisé au 31 décembre 2008 est de 35 495,80 €.

O – VOLONTARIAT ASSOCIATIF NOTE N°23 : (Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés)

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 171 762,57 €, représentant uniquement des rémunérations. Le Président est Bénévole et non rémunéré.

P- DONS :

Les dons manuels sont portés en recettes exceptionnelles. Au titre de l'exercice 2008, le montant perçu s'élève à 10 500,00 €.

Q- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (hors reprises de provisions, dons, transferts de charges, dotations aux amortissements et provisions) Note N°18 :

Les charges exceptionnelles pour un montant global de 28 114,94 € tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées d'une part des valeurs nettes comptables, représentant un solde net de - 17 691,51 €, et d'autre part d'amendes, de charges liées à un cambriolage et d'un virement non affecté à hauteur de - 10 423,43 €.

R) CHARGES LIEES A L'IMPOT :

La charge d'impôt est due à la possession des titres des entités lucratives détenues.

R) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

RAPPEL :

• Prises de participation :

Le 26 avril 2007, l'association SOS Insertion et Alternatives a souscrit à l'augmentation de capital du G.I.E. Alliance Gestion pour 796 parts sociales nouvelles soit pour un montant de 12.134,00 €, portant le capital détenu à 19.816,49 €.

Le 19 novembre 2007, l'association SOS Insertion et Alternatives a acquis 334 parts sociales de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme de 16.700 €. Ces parts représentaient 33,4% du capital social de la société fixé à 10.000 €.

Au 20 décembre 2007, la société a procédé à une augmentation de capital de 40.000 €, fixant son capital social à 50.000 €. L'ensemble des actionnaires a souscrit à cette augmentation de capital au prorata de son pourcentage de détention, soit pour l'association SOS Insertion et Alternatives 33,4% représentant 13 340,00 € cumulant ainsi une détention du capital social à hauteur de 30 040,00 €.

Le 23 mai 2007, l'association a approuvé l'acquisition de la participation de l'association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement. ARCAT détenait 7,38% de la société pour une valeur nominale de 73.800 €. Aucune valorisation des titres n'a été effectuée connue qu'après évaluation des titres de la S.A.S. G.A.D. mais après la clôture de l'exercice 2007.

Au terme d'une Assemblée générale extraordinaire en date du 18 octobre 2008, l'Association SOS Insertion et Alternative approuve l'augmentation de capital de la société par incorporation des comptes courants d'associés au capital social de Mobility + portant ainsi le capital actuel de 50.000 € à 150.000 €, soit une augmentation de capital de 100.000 €, en vue d'accompagner le développement de la société.

L'ensemble des actionnaires a souscrit à cette augmentation de capital au prorata de son pourcentage de détention, soit pour l'association SOS Insertion et Alternatives 33,4% représentant 33 333,34 € cumulant ainsi une détention du capital social à hauteur de 63 373,34 €.

Au terme de cette augmentation de capital divisé en 15 000 parts de 10 € chacune, l'association SOS Insertion et Alternatives a acquis 4 967 parts sociales parts sociales numérotées de 10.034 à 15.000 de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme globale de 63 373,34 €.

Ces parts représentent 33,11 % du capital social de la S.A.R.L. Mobility + fixé à 150.000 €.

### **Répartition des filiales et des sociétés contrôlées NOTE N° 21**

(En euros)

Société filiale	Capital détenu au 01/01/08		Evolution du nominal sur 2008 et augmentation de capital	Capital détenu au 31/12/08		Valorisation des titres à l'actif au 31/12/08
	Nominal	%		Nominal	%	
G.I.E. Alliance Gestion	19.816,49	9,9%				19.816,49
U.E.S. Alliance Immobilière	15,24	0%		15,24	0%	15,24
S.A.S. Groupe Alterna Développement	150.000,00	15,0%		150.000,00	15,0%	150.000,00
S.A.R.L. Mobility+	30.040,00		+ 33.333,34	63.373,34	33,10%	63.373,34

Le pourcentage du capital détenu représente également le pourcentage des droits de vote détenus, à l'exception des droits de vote de l'U.E.S. Alliance Immobilière, dont l'association possède les pourcentages suivants (déterminé au prorata des baux conclus avec la coopérative) :

Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2008 : 7,85%.

- Dans un souci de transparence financière et pour permettre une meilleure analyse des Fonds Associatifs de l'Association SOS Insertion et Alternatives, il a été convenu d'affecter les reports à nouveau nets débiteurs en diminution des réserves à hauteur de 13 532,96 €.

---

T -LE MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES FIGURANT AU  
COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE :

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat d'une part pour les honoraires comptabilisés au titre de la mission de contrôle légal, et d'autre part pour les honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal, se monte à 50 352,80 €.

\*\*\*\*\*

## NOTE N° 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	47 493,73	24 707,06	5 108,64		67 092,15
<b>TOTAL (I)</b>	<b>47 493,73</b>	<b>24 707,06</b>	<b>5 108,64</b>		<b>67 092,15</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	56 406,14				56 406,14
Constructions	349 285,34	11 956,00			361 241,34
Installations techniques matériel et outillage	15 296,63	3 673,10	681,72		18 288,01
Installations générales, aménagements divers	1 103 711,62	386 048,46	162 414,12	175 511,94	1 502 857,90
Matériel de transport	147 362,13	42 850,92	16 392,08		173 820,97
Matériel de bureau et informatique	157 051,52	39 791,39	38 904,05		157 938,86
Mobilier	145 182,56	71 468,96	16 042,60		200 608,92
Autres	136 902,54	24 532,03	21 824,91		139 609,66
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	175 922,77	878,00	1 288,83	-175 511,94	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 287 121,25</b>	<b>581 198,86</b>	<b>257 548,31</b>		<b>2 610 771,80</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations	199 871,73	33 333,34			233 205,07
Prêts	95 000,00	14 140,00	58 450,00		50 690,00
Autres titres et immobilisations financières	341 465,97	28 135,81	14 923,79		354 677,99
<b>TOTAL (III)</b>	<b>636 337,70</b>	<b>75 609,15</b>	<b>73 373,79</b>		<b>688 373,06</b>
<b>TOTAL (I+II+III)</b>	<b>2 970 952,68</b>	<b>681 515,07</b>	<b>336 030,74</b>		<b>3 316 437,01</b>

## NOTE N° 3 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	14 745,49	3 728,55	5 108,64		13 365,40
<b>TOTAL (I)</b>	<b>14 745,49</b>	<b>3 728,55</b>	<b>5 108,64</b>		<b>13 365,40</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions	52 679,15	26 560,80	2 821,00		76 418,95
Installations techniques matériel et outillage	7 995,54	4 672,35	681,72		11 986,17
Installations générales, aménagements divers	320 578,43	209 881,34	159 978,82		370 480,95
Matériel de transport	56 356,41	34 850,04	16 392,08		74 814,37
Matériel de bureau et informatique	95 800,87	35 013,52	36 838,44		93 975,95
Mobilier	74 755,38	37 820,00	14 898,60		97 676,78
Autres	94 213,34	26 539,09	21 413,27		99 339,16
<b>TOTAL (II)</b>	<b>702 379,12</b>	<b>375 337,14</b>	<b>253 023,93</b>		<b>824 692,33</b>
<b>TOTAL (I+II)</b>	<b>717 124,61</b>	<b>379 065,69</b>	<b>258 132,57</b>		<b>838 057,73</b>

## Note n° 4 TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts ( 1 )	50 690,00	50 690,00	
Autres immobilisations financières	350 467,24		350 467,24
Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir			
Usagers et comptes rattachés	1 630 579,59	1 630 579,59	
Autres créances	3 799 510,80	3 799 510,80	
Charges constatées d'avance	150 890,68	150 890,68	
<b>TOTAL</b>	<b>5 982 138,31</b>	<b>5 631 671,07</b>	<b>350 467,24</b>
( 1 ) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice	20 740,00		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	65 050,00		

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 948 872,70	5 548 400,07	113 886,63	286 586,00
Emprunts et dettes financières divers	33 864,70	33 864,70		
Fournisseurs et comptes rattachés	245 791,73	245 791,73		
Dettes fiscales et sociales	939 640,94	939 640,94		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	261 332,49	261 332,49		
Produits constatés d'avance	46,69	46,69		
<b>TOTAL</b>	<b>7 429 549,25</b>	<b>7 029 076,62</b>	<b>113 886,63</b>	<b>286 586,00</b>
(1)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	225 064,70			

## NOTE N° 5 : TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Variation de périmètre	Montant fin exercice
<b>Fonds propres</b>						
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00					10 000,00
Ecarts de réévaluation						
<b>Reserves</b>						
Statutaires ou contractuelles						
Reserves réglementaires :						
- investissement	532 843,90	154 442,23				687 286,13
- compensation	213 850,91	53 080,51				266 931,42
- trésorerie	230 498,98	44 287,82				274 786,80
Autres réserves						
Report à nouveau	503 195,09	-492 232,31				10 962,78
Résultat de l'exercice	779 389,02	-779 389,02	591 692,80			591 692,80
<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise						
- Apports			675 000,00			675 000,00
- Legs et donation						
- Résultats sous contrôle de tiers	-800 093,23	1 019 810,77				219 717,54
<b>SUBVENTIONS</b>						
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
Reserve de trésorerie	813 200,00		130 000,00	425 200,00		518 000,00
Amortissements dérogatoires	11 283,40		2 821,00			14 104,40
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	272 052,51		272 175,00			544 227,51
Autres provisions réglementées	290 000,00		100 000,00			390 000,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 856 220,58</b>		<b>1 771 688,80</b>	<b>425 200,00</b>		<b>4 202 709,38</b>

Affectation résultat en provisions (note 5)	
Autres affectations (à détailler)	
Total	


## Note n° 6 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Nature du report à nouveau	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
<b>Dépenses refusées (114) :</b>				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du CASF (114-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	0,00			0,00
Report à nouveau gestion libre (110 - 119)	503 195,09	2 666,21	494 898,52	10 962,78
<b>TOTAL</b>	<b>503 195,09</b>	<b>2 666,21</b>	<b>494 898,52</b>	<b>10 962,78</b>

## Note n° 7 TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

Nature des résultats sous contrôle de tiers financeurs	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
Report à nouveau des résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification (115) :	-474 354,64	473 636,62	-526 118,65	525 400,63
<b>Dépenses non opposables (116) :</b>				
Amortissements comptables excédentaires différés (116-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	-132 878,59			-132 878,59
Dépenses pour congés à payer (116-2)	0,00	32 124,82	79 718,90	-47 594,08
Autres droits acquis par les salariés (116-3)	0,00		2 539,37	-2 539,37
Rejet provision réserve de trésorerie (116-4)	-205 200,00		-77 779,99	-127 420,01
Autres dépenses non opposables (116-8)	12 340,00		7 591,04	4 748,96
<b>TOTAL</b>	<b>-800 093,23</b>	<b>505 761,44</b>	<b>-514 049,33</b>	<b>219 717,54</b>

## Note n° 8 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification		
- Le Fil d'Ariane		127 282,67
- I.T.E.P. Guyane		204 056,90
- La Fabrique de Mouvement		70 205,53
- La Passerelle		115 466,78
- C.E.R. Lozère		42 599,01
- C.E.R. Guyane	7 400,58	
- C.E.R. Morbihan		59 218,63
- C.E.R. 93		85 346,78
- Siège		3 730,52
- TiKaz		29 436,90
- U.H.D. Déclic		34 616,31
- SESSAD Le Colibri		63 249,51
Résultats des activités contrôlées (subventions)		
- Envol Insertion	51 935,12	
- Germinal		10 346,26
Résultat des activités en gestion libre		
- Tremplin 94		268 551,94
- Point Sud Sport		623,72
- Déclic	52 505,00	
- C.E.R. Martinique	356,12	
- Association	410 841,84	
<b>SOLDE</b>	<b>523 038,66</b>	<b>1 114 731,46</b>

## SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

Bilan au 31/12/2008

Page 31

## Note n° 9 TABLEAU DU RESULTAT DES E.P.S.M.S ET PROPOSITION D'AFFECTION

RESULTAT A AFFECTER						
ETABLISSEMENT	Résultat comptable	Resultats antérieurs à affecter	Réserve de compensation des déficits	Excédents affectés compensation charges d'amortissement	Dépenses inopposables	Résultat administratif
Le Fil d'Ariane	127 282,67	72 030,31			-95 703,58	103 609,40
I.T.E.P. de Guyane	204 056,90				4 887,19	208 944,09
La Fabrique de Mouvement	70 205,53				7 664,60	77 870,13
La Passerelle	115 466,78				-28 297,52	87 169,26
C.E.R. Lozère	42 599,01				10 681,75	53 280,76
C.E.R. Guyane	-7 400,58	70 580,00			13 295,09	76 474,51
C.E.R. Morbihan	59 218,63	-63 338,50			-3 687,13	-7 807,00
C.E.R. 93	85 346,78	-27 483,72			-8 889,69	48 973,37
Siège	3 730,52				1 988,09	5 718,61
TiKaz	29 436,90				20 905,38	50 342,28
U.H.D. Déclic	34 616,31				1 520,24	36 136,55
SESSAD Le Colibri	63 249,51				5 512,84	68 762,35
<b>TOTAUX</b>	<b>827 808,96</b>	<b>51 788,09</b>			<b>-70 122,74</b>	<b>809 474,31</b>

PROPOSITIONS D'AFFECTION							
ETABLISSEMENT	Affectation en Réserves				Affectation en report à nouveau		
	Excédent Investissement	Excédent Couverture BFR	Compensation Deficit	Compensation Charges d'amortissement	Excédent réduction charges exploitation	Excédent financement mesures exploitation	Report à nouveau déficitaire
Le Fil d'Ariane		103 609,40					
I.T.E.P. de Guyane	208 944,09						
La Fabrique de Mouvement	50 000,00		27 870,13				
La Passerelle		87 169,26					
C.E.R. Lozère	53 280,76						
C.E.R. Guyane	15 000,00	20 000,00				41 474,51	
C.E.R. Morbihan							-7 807,00
C.E.R. 93		48 973,37					
Siège	5 718,61						
TiKaz	15 000,00	35 342,28					
U.H.D. Déclic		36 136,55					
SESSAD Le Colibri	30 000,00		38 762,35				
<b>TOTAUX</b>	<b>377 943,46</b>	<b>331 230,86</b>	<b>66 632,48</b>			<b>41 474,51</b>	<b>-7 807,00</b>

SOS INSERTION & ALTERNATIVES	Page 32
Bilan au 31/12/2008	

<b>Note n° 10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>
-----------------------------------------------------------

Nature de l'immobilisation	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction	11 283,40	2 821,00		14 104,40
*****				
*****				
Matériel				
*****				
<b>TOTAL</b>	11 283,40	2 821,00	0,00	14 104,40

<b>Note n° 10 bis TABLEAU DES AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES DIFFERES</b>
-------------------------------------------------------------------------

Amortissement excédentaire différé	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction				
*****				
*****				
Matériel				
<b>TOTAL</b>				

**NOTE N° 11 : TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Provisions pour risques	90 334,94		52 127,27		142 462,21
Provisions pour départ à la retraite					
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations	45 112,35			8 329,40	36 782,95
Provisions pour ARIT					
Autres provisions risques charges					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>135 447,29</b>		<b>52 127,27</b>	<b>8 329,40</b>	<b>179 245,16</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations :					
- incorporelles			30 000,00		30 000,00
- corporelles					
- financières	16 470,68				16 470,68
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	33 277,02		48 216,64	871,62	80 622,04
Autres provisions pour dépréciation	46 444,82		23 064,12	27 499,13	42 009,81
<b>TOTAL (II)</b>	<b>96 192,52</b>		<b>101 280,76</b>	<b>28 370,75</b>	<b>169 102,53</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>231 639,81</b>		<b>153 408,03</b>	<b>36 700,15</b>	<b>348 347,69</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			153 408,03	36 700,15	
- financière					
- exceptionnelle					

<b>NOTE N° 13 : CHARGES A PAYER</b>
-------------------------------------

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
1688 Intérêts courus sur emprunts	3 896,30
4081 Fournisseurs - factures non parvenues	102 774,57
4198 Avoirs à établir	6 101,34
4282 Dettes provisionnées pour congés à payer et heures supplémentaires	287 905,30
4285 - 4286 Autres charges de personnel	24 963,54
4382 Charges sociales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	122 084,69
4386 Organismes sociaux - autres charges	10 554,82
4482 Charges fiscales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	20 655,07
4486 Etat - autres charges	5 835,03
4686 Autres dettes	3 825,05
5186 Intérêts courus sur découvert	8 285,17
<b>TOTAL</b>	<b>596 880,88</b>

<b>NOTE N° 14 : PRODUITS A RECEVOIR</b>
-----------------------------------------

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
4181 Clients et comptes rattachés	748 151,19
4098 Fournisseurs avoirs	120,51
4387 Organismes sociaux IJSS	14 972,94
4487 Subventions à recevoir	5 000,00
455 Comptes courants	5 177,16
4687 Divers - produits à recevoir	57 905,22
<b>TOTAL</b>	<b>831 327,02</b>

<b>SOS INSERTION &amp; ALTERNATIVES</b>	
Comptes annuels au 31/12/2008	Page 36

**Note n°15 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2008**

		2008
486	Charges constatées d'avance	150 890,68
	<i>Total</i>	150 890,68

**Note n°16 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2008**

		2008
487	Produits constatés d'avance	46,69
<i>Total</i>		46,69

## NOTE N° 17 : BILAN FINANCIER

BIENS		2007	2008	FINANCEMENTS		2007	2008
<b>Biens stables</b>				<b>Financements stables</b>			
Immobilisations incorporelles nettes		32 748,24	23 726,75	Apports ou fonds associatifs		10 000,00	685 000,00
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes			
- Terrains		56 406,14	56 406,14	Excédents affectés à l'investissement		532 843,90	687 286,13
- Constructions		349 285,34	361 241,34	Report à nouveau		503 195,09	10 962,78
- Installations, matériels et outillages techniques		1 705 507,00	2 193 124,32	Subventions d'investissements			
- Autres immobilisations corporelles				Provisions réglementées		301 283,40	404 104,40
Immobilisations en cours		175 922,77		Différences sur réalisations d'immobilisations		272 052,51	544 227,51
Immobilisations financières		636 337,70	638 573,06	Emprunts - dettes financières		751 112,51	526 136,17
Charges à répartir				Amortissements des immobilisations		718 849,80	841 163,01
Autres				Autres - Fonds dédiés			
Résultat Gestion Propre Déficitaire				Résultat Gestion Propre excédentaire			
Comptes de liaison investissement				Comptes de liaison investissement			
<b>TOTAL II</b>		<b>2 956 207,19</b>	<b>3 273 071,61</b>	<b>TOTAL I</b>		<b>3 089 337,21</b>	<b>3 698 880,00</b>
<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>				<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>			
<b>ACTIFS STABLES D'EXPLOITATION</b>				<b>ACTIFS STABLES D'EXPLOITATION</b>			
Créance art.35 art.58				Réserves de trésorerie		1 043 698,98	792 786,80
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		1 055 686,94	438 417,89	Réserve de compensation		213 850,91	266 931,42
Résultat déficitaire				Résultat sous contrôle de tiers financeurs		255 593,71	658 135,43
Autres				Résultat excédentaire		779 389,02	591 692,80
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Provisions pour risques et charges		135 447,29	179 245,16
<b>TOTAL IV</b>		<b>1 055 686,94</b>	<b>438 417,89</b>	Autres - Fonds dédiés		443 159,22	762 925,09
<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>				<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>			
<b>ACTIFS LIQUIDES</b>				<b>ACTIFS LIQUIDES</b>			
Stocks				Avances reçues		8 112,50	6 101,34
Avances et acomptes versés		54 679,21	21 113,99	Fournisseurs d'exploitation		789 024,42	245 791,73
Organismes payeurs, usagers		1 845 321,60	1 630 579,59	Dettes sociales		888 698,76	849 884,84
Créances diverses d'exploitation		1 551 364,71	1 534 009,50	Dettes fiscales		25 069,77	89 756,10
Créances irrécouvrables en non-valeur				Dettes diverses d'exploitation		184 802,54	270 940,49
Charges constatées d'avance		94 471,19	150 890,68	Provisions pour dépréciation		79 721,84	122 631,85
Report à nouveau CP				Produits constatés d'avance		3 750,00	46,69
Autres		30 267,81	2 265 501,30	Ressources à reverser à l'aide sociale			
Comptes de liaison exploitation				Fonds déposés par les résidents		14 577,47	16 567,00
<b>TOTAL VI</b>		<b>3 576 104,52</b>	<b>5 602 095,06</b>	Autres			
<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>				<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>			
<b>LIQUIDITÉS</b>				<b>LIQUIDITÉS</b>			
Valeurs mobilières de placement		7 693,95	7 693,95	Comptes de liaison exploitation			
Disponibilités		3 557 519,47	4 645 456,63	<b>TOTAL V</b>		<b>1 993 757,30</b>	<b>1 601 720,04</b>
Régie d'avance		10 115,50	8 406,49	<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>			
Autres				<b>FINANCEMENTS À COURT TERME</b>			
Comptes de liaison trésorerie				Fournisseurs d'immobilisations			
<b>TOTAL VIII</b>		<b>3 575 328,92</b>	<b>4 661 557,07</b>	Fonds des majeurs protégés			
<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>				Concours bancaires courants		3 203 636,45	5 418 928,59
<b>TOTAL DES BIENS</b>				VMP			
(II+IV+VI+VIII)		<b>11 163 327,57</b>	<b>13 975 141,63</b>	Intérêts courus non échus		5 457,48	3 896,30
<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>				Autres			
<b>TOTAL DES BIENS</b>				Comptes de liaison trésorerie			
(I+III+V+VII)		<b>11 163 327,57</b>	<b>13 975 141,63</b>	<b>TOTAL VII</b>		<b>3 209 093,93</b>	<b>5 422 824,89</b>
<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>				<b>FONDS DE TRÉSORERIE</b>			
<b>TOTAL DES BIENS</b>				<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>			
(I+III+V+VII)		<b>11 163 327,57</b>	<b>13 975 141,63</b>	(I+III+V+VII)		<b>11 163 327,57</b>	<b>13 975 141,63</b>

<b>NOTE N° 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>
--------------------------------------------

Engagements donnés	
a) intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	
part à moins d'un an	26 179,24
part à plus d'un an et moins de 5 ans	72 776,61
part à plus de cinq ans	90 947,13
b) engagement de crédit bail	
c) cautions données	
d) provision pour départ à la retraite dont comptabilisée	124 137,00
Engagements reçus	
a) cautions reçues	

<b>NOTE N° 22 EFFECTIF AU 31/12/2008</b>
------------------------------------------

	2008
DIRECTION	21,00
ADMINISTRATION GENERALE	17,93
SOCIO-EDUCATIF	68,00
MEDICAL	
PARAMEDICAL	6,40
SERVICES GENERAUX	24,5

NOTE N° 25 : INFORMATION SUR LES POSTES DES ENTREPRISES LIEES

Éléments concernant les entreprises liées et les participations au 31/12/2008		
Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et Acomptes sur immobilisations		
Participations	233 205,07	Alliance Immobilière - GAD - Alliance Gestion - Mobility +
Créances rattachées à des participations		
Prêts/Cautions/Fonds de roulement GIE	132 953,00	Alliance Immobilière - Collège Coopératif de Paris - Alliance Gestion
Avances et Acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	626 439,37	Collège coopératif - SOS DI - SOS HS - JCLT - ARCAT - AUXILIA - GAD - Alliance Gestion - Mobility + - Voiture And Co Association Point Sud Rugby
Autres Créances	2 282 809,56	
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	33 776,34	SOS DI - Mobility +
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-14 584,42	Alliance Gestion - GAD - Alliance Immobilière - SOS DI - ARCAT - AUXILIA - ADE - Crescendo - JCLT - Association Point Sud Rugby
Autres Dettes	330,44	ARCAT - SOS DI - SOS HS
Produits de participation		
Autres produits financiers	7 015,88	SOS HS
Charges Financières		